

EMPIRE CHÉRIFIEN

Bulletin Officiel

Abonnements :

		ÉDITION PANTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
Maroc	Un an..	1.100 fr.	2.200 fr.
	6 mois.	700 »	1.400 »
France et Colonies	Un an..	1.350 »	2.700 »
	6 mois.	900 »	1.600 »
Étranger	Un an..	2.300 »	4.000 »
	6 mois.	1.350 »	2.400 »

Changement d'adresse : **25 francs**,
indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

- 1° Une première partie ou édition partielle : dahir, décrets, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;
- 2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc.).

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle,
avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable
de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

- Première ou deuxième partie..... **35 fr.**
- Edition complète **55 fr.**
- Années antérieures :
Priz ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

- Annonces légales, } La ligne de 27 lettres :
réglementaires } **90 francs**
et judiciaires }
- (Arrêté du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ».

SOMMAIRE

TEXTES GÉNÉRAUX

Emission de timbres-poste. Décret du 6 mars 1956 (23 rejeb 1375) portant création de timbres-poste à l'effigie de S.M. le Sultan	295
Publications licencieuses. Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 29 février 1955 interdisant l'exposition et la diffusion sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public de toute publication contraire à la moralité publique	296

TEXTES PARTICULIERS

Marrakech. — Organisation territoriale et administrative. Arrêté résidentiel du 29 février 1956 modifiant l'organisation territoriale et administrative de la région de Marrakech.	296
Permis miniers. Décision du chef du service des mines du 2 mars 1956 fixant les conditions d'attribution de permis de recherche de quatrième catégorie dans la région du Rharb	296

**ORGANISATION ET PERSONNEL
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

TEXTES PARTICULIERS

Direction générale de l'Intérieur. Arrêté résidentiel du 27 février 1956 complétant l'arrêté résidentiel du 20 juin 1955 modifiant l'arrêté résidentiel du 1 ^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur	297
---	-----

Ministère de la santé.

Arrêté du ministre de la santé du 14 mars 1956 portant ouverture d'un concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique (cadre marocain)	297
---	-----

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION.

Nominations et promotions	297
Honorariat	316
Admission à la retraite	316
Résultats de concours et d'examens	316

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique (cadre marocain) du ministère de la santé	317
Additif à la liste des médecins qualifiés spécialistes en électro-radiothérapie	317
Avis aux contribuables européens ou assimilés relatif aux déclarations à souscrire en vue de l'établissement des rôles du tertib et de la taxe des prestations de 1956..	317
Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	318

TEXTES GÉNÉRAUX

Décret du 6 mars 1956 (23 rejeb 1375)
portant création de timbres-poste à l'effigie de S.M. le Sultan.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu le dahir du 9 août 1955 (20 hija 1374) relatif aux actes du congrès postal universel de Bruxelles, signés en cette ville le 11 juillet 1952,

Handwritten initials: J. P. L.

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Est autorisée la création de trois timbres-poste, à l'effigie de S.M. le Sultan, ayant les valeurs d'affranchissement de 5, 10 et 15 francs.

ART. 2. — Ces timbres seront valables pour l'affranchissement des correspondances dans le régime intérieur et dans les relations internationales.

Fait à Rabat, le 23 rejeb 1375 (6 mars 1956).

BEKKAÏ.

Arrêté du directeur des services de sécurité publique du 29 février 1956 interdisant l'exposition et la diffusion sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public de toute publication contraire à la moralité publique.

LE DIRECTEUR DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 24 octobre 1948 complétant, en vue de la protection de la moralité publique, le dahir du 5 décembre 1939 ;

Vu l'arrêté viziriel du 13 septembre 1948 relatif à l'application du dahir précité,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Est interdite l'exposition sur les voies publiques et dans tous les lieux ouverts au public, ainsi que la diffusion par quelque moyen que ce soit sur les voies publiques, de la publication *La Revue naturaliste internationale*, éditée par la maison « Les Jarres d'Or », 3, rue d'Artois, Paris (VIII^e).

ART. 2. — Les commissaires, chefs des sûretés régionales, les officiers de police judiciaire placés sous leurs ordres, les officiers de gendarmerie et les commandants de brigades de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Rabat, le 29 février 1956.

P.-L. PETITJEAN.

TEXTES PARTICULIERS

**Arrêté résidentiel du 29 février 1956
modifiant l'organisation territoriale et administrative
de la région de Marrakech.**

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 30 septembre 1940 portant réorganisation territoriale et administrative de la région de Marrakech et les textes qui l'ont modifié et complété, notamment les arrêtés résidentiels des 12 juillet 1948, 17 janvier 1949, 9 septembre 1954 et 29 octobre 1955,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — L'article 2 de l'arrêté résidentiel du 12 juillet 1948 est modifié ainsi qu'il suit :

« Article 2. — Le territoire de Marrakech comprend :

- « a)
« b)
« c) (Sans modification.)
« d)
« e)

« f) La circonscription de contrôle civil d'Imi-n-Tanoute, dont le siège est à Imi-n-Tanoute, contrôlant les tribus Mtouga, Mzouda, Nfifa, Douïrane, Seksaoua et Demsira ;

« g) La circonscription de contrôle civil de Chichaoua, ayant son siège à Chichaoua, contrôlant les tribus Oulad-Bousbâa, Ahi-Chichaoua, Mejjate-et-El-Arab ;

« h) La circonscription de contrôle civil des Aït-Ouirir, dont le siège est à Aït-Ouirir, contrôlant les tribus Mesfloua, Touggana, Rhoudjama et les fractions de la tribu Glaoua, situées sur le versant nord de l'Atlas ;

« i) La circonscription de contrôle civil de Demnate, dont le siège est à Demnate, contrôlant le centre de Demnate et les tribus Oulana et Ftouaka. »

ART. 2. — Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 16 janvier 1956.

Rabat, le 29 février 1956.

Le ministre plénipotentiaire,
Délégué à la Résidence générale,
R. LALOUETTE.

Décision du chef du service des mines du 2 mars 1956 fixant les conditions d'attribution de permis de recherche de quatrième catégorie dans la région du Rharb.

LE CHEF DU SERVICE DES MINES,

Vu l'article 42 du dahir du 16 avril 1951 portant règlement minier au Maroc ;

Considérant que les permis de recherche de quatrième catégorie n°s 4308, 4309, 3745, 3746, 3870, 3871, 4326, 4327, 4329, 4330, 4332, 4333, 4334 et 4335 sont périmés et qu'il y a lieu de fixer les conditions d'attribution de nouveaux droits miniers sur les terrains compris dans les périmètres de ces permis,

DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — L'attribution de nouveaux permis sur les terrains visés ci-dessus s'effectuera dans les conditions suivantes :

a) la validité des permis de recherche de quatrième catégorie en vigueur à la date de la publication au *Bulletin officiel* de la présente décision et dont une partie empiète sur lesdits terrains, sera étendue à cette partie à compter du même jour, cette extension s'effectuant en cas de concurrence dans l'ordre d'antériorité des permis ;

b) des demandes de permis de recherche de quatrième catégorie portant sur le reste des terrains visés au préambule pourront être déposées au service des mines à Rabat, à partir du lendemain de la date de publication au *Bulletin officiel* de la présente décision. Ces demandes seront établies conformément aux prescriptions de l'arrêté viziriel du 18 avril 1951 fixant les conditions de dépôt et d'enregistrement des demandes de permis de recherche.

ART. 2. — Les demandes de permis de recherche déposées en application de l'article précédent et jusqu'au 13 avril inclus seront considérées comme simultanées. Leur ordre de priorité sera fixé, les intéressés entendus, par décision de l'ingénieur en chef des mines, chef du service des mines, approuvée par le ministre de la production industrielle et des mines.

ART. 3. — L'ordre de priorité entre les demandes déposées à partir du 13 avril 1956 sera déterminé par leur ordre d'inscription sur le registre du bureau des permis, dans les mêmes conditions que pour les permis de deuxième, troisième et sixième catégories.

Rabat, le 2 mars 1956.

B. DE CORN.

Vu pour approbation :

Rabat, le 10 mars 1956.

THAMI OUAZZANI.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté résidentiel du 27 février 1956 complétant l'arrêté résidentiel du 20 juin 1955 modifiant l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur.

LE COMMISSAIRE RÉSIDENT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,

Vu l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1942 formant statut du personnel de la direction de l'intérieur et les textes qui l'ont complété ou modifié, notamment l'arrêté résidentiel du 20 juin 1955,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — L'arrêté résidentiel susvisé du 20 juin 1955 est complété par un article 3 ainsi conçu :

« Article 3. — A titre exceptionnel et transitoire, la moitié des emplois budgétaires de secrétaire-interprète pourront, au titre de l'année 1955, être attribués directement à des commis d'interprétariat choisis après avis de la commission d'avancement parmi les fonctionnaires de ce grade ayant atteint au moins la 1^{re} classe.

« Les intéressés seront nommés dans leur nouveau grade dans les mêmes conditions que les candidats admis au concours professionnel. »

Rabat, le 27 février 1956.

Pour le Commissaire résident général,
Le préfet,
secrétaire général du Protectorat,
G. ÉRIAU.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Arrêté du ministre de la santé du 14 mars 1956 portant ouverture d'un concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique (cadre marocain).

LE MINISTRE DE LA SANTÉ,

Vu l'arrêté viziriel du 23 juin 1946 formant statut du personnel de la santé et de l'hygiène publiques, notamment son article 28, et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté du directeur de la santé publique et de la famille du 23 octobre 1944 portant règlement du concours d'adjoint technique (cadre marocain) ;

Vu les nécessités du service,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique (cadre marocain) s'ouvrira en principe le mardi 22 mai 1956 dans les conditions fixées par l'arrêté susvisé du 23 octobre 1944 (B.O. n° 1675, du 1^{er} décembre 1944).

Le nombre des emplois mis au concours pourra être augmenté, le cas échéant.

ART. 2. — Au cas où les résultats du concours feraient apparaître que le nombre de candidats ayant atteint le quantum de points exigé pour l'admission est supérieur au nombre d'emplois mis en compétition, il pourra être établie une liste complémentaire, par ordre de mérite, sur le vu de laquelle interviendront les nominations appelées à se produire avant le 31 décembre 1956.

ART. 3. — Les candidats devront au jour du concours être âgés d'au moins vingt et un ans et ne pas avoir dépassé l'âge de trente-cinq ans. La limite d'âge de trente-cinq ans peut être prolongée

d'une durée égale à celle des services civils valables ou validables pour la retraite et des services militaires pris en compte dans la constitution du droit à pension, sans toutefois qu'elle puisse être reportée au-delà de quarante-cinq ans. Toutefois ces limites d'âge ne sont pas opposables aux fonctionnaires titulaires du Gouvernement chérifien.

ART. 4. — Les demandes de participation au concours seront libellées selon le modèle fourni par le ministère de la santé. Elles devront parvenir par la voie hiérarchique au bureau du personnel de ce ministère avant le 22 avril 1956, date de clôture de la liste d'inscription.

ART. 5. — Les candidats n'appartenant pas au ministère de la santé devront joindre à leur demande de participation au concours les pièces suivantes :

- 1° Extrait d'acte de naissance ;
- 2° Extrait de la fiche anthropométrique ;
- 3° Certificat médical, dûment légalisé, constatant l'aptitude physique à l'emploi sollicité ;
- 4° Etat signalétique et des services militaires, le cas échéant.

ART. 6. — L'appel des candidats admis à se présenter aux épreuves dudit concours aura lieu à une date qui sera précisée sur les convocations individuelles.

Rabat, le 14 mars 1956.

D^r FARAJ.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nominations et promotions.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. Georges Sicault, directeur, 2^e échelon (indice 780) du cadre des administrations centrales, est rangé à compter du 1^{er} novembre 1955 à l'échelon exceptionnel des directeurs, chefs d'administration (indice 800). (Arrêté résidentiel du 1^{er} février 1956.)

Est nommé directeur adjoint, échelon normal (indice 675) du cadre des administrations centrales du 1^{er} octobre 1955 : M. Roblot André, sous-directeur à l'échelon exceptionnel. (Arrêté résidentiel du 15 février 1956.)

Est nommée, après concours, secrétaire d'administration stagiaire du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Chabanon Jeannine, commis principal de 3^e classe. (Arrêté du secrétaire général du 13 février 1956.)

Est nommée commis principal de classe exceptionnelle (2^e échelon, indice 240) du 1^{er} juillet 1955 : M^{lle} Laffont Adèle, commis principal de classe exceptionnelle (indice 230). (Arrêté du secrétaire général du 6 février 1956.)

Est nommée, après concours, dame employée de 7^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M^{lle} Casanova Monique, dactylographe temporaire. (Arrêté du secrétaire général du 19 janvier 1956.)

* * *

JUSTICE FRANÇAISE.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe, avec ancienneté du 4 août 1951, et secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1953 : M. Ruff Émile, secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 16 janvier 1956.)

Est nommé, après concours, commis stagiaire du 29 décembre 1955 : M. Vessière Claude, commis temporaire. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 31 janvier 1956.)

DIRECTION DES AFFAIRES CHÉRIFIENNES.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *commis-greffier de 1^{re} classe* du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 7 octobre 1948, *commis-greffier principal de 3^e classe* du 1^{er} août 1953, avec ancienneté du 7 avril 1951, et promu *commis-greffier principal de 2^e classe* du 7 octobre 1953 : M. Gonin Alexis, *commis-greffier principal de 3^e classe*. (Arrêté du 12 novembre 1955.)

Est réintégré dans le cadre des juridictions marocaines en qualité de *commis-greffier de 4^e classe des juridictions coutumières* du 16 janvier 1956, avec 2 ans 10 mois d'ancienneté : M. El Ghazi ben Brahim. (Arrêté du 20 janvier 1956.)

Est rapporté l'arrêté du 5 juin 1953 portant promotion de M. El Ghazi ben Brahim en qualité de *commis-greffier de 3^e classe* à compter du 1^{er} décembre 1953. (Arrêté du 13 février 1956.)

* *

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INTÉRIEUR.

Est promu *sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon* du 1^{er} mars 1956 : M. Slami Mohamed, *sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon*, à la municipalité de Fès. (Décision du général, chef de la région du 22 février 1956.)

Sont nommés, après concours, *commis d'interprétariat stagiaires* du 1^{er} décembre 1955 : MM. Bensaïd Abderrahim, El Karam Kacem et Touhami Chahdi Driss. (Arrêtés du 30 janvier 1956.)

Sont promus :

Secrétaires administratifs de contrôle de 2^e classe (5^e échelon) :

Du 28 août 1954 : M. Roussillon Raymond ;

Du 30 décembre 1954 : M. Jacquet Marcel,

secrétaires administratifs de contrôle de 2^e classe (4^e échelon).

(Arrêtés du 14 février 1956.)

Est reclassé *chef de division, 1^{er} échelon* du 1^{er} juin 1954 : M. Sauvage Louis, *chef de division, 1^{er} échelon*. (Arrêté du 3 février 1956.)

Sont reclassés :

Du 1^{er} avril 1955 :

Commis de 3^e classe, avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M. Legros Pierre, *commis de 3^e classe* ;

Dactylographe, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et promu *dactylographe, 5^e échelon* du 1^{er} novembre 1955 : M^{me} Pernelle Angèle ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 12 février 1953, et promu *dactylographe, 2^e échelon* du 28 novembre 1955 : M^{me} Boca-beille Marguerite ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et promu *dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} juin 1955 : M^{me} Canals Arlette ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et promu *dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} août 1955 : M^{lle} Roche-teau Colette ;

Dactylographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 26 août 1952, et promu *dactylographe, 2^e échelon* du 26 mai 1955 : M^{lle} Saïtovert Louise,

dactylographes, 1^{er} échelon ;

Dames employées de 6^e classe :

Avec ancienneté du 26 octobre 1953 : M^{lle} Puyoo Jeanne ;

Avec ancienneté du 28 décembre 1953 : M^{me} Bourdin Solange ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 : M^{me} Rosmann Dolorès ;

Avec ancienneté du 10 septembre 1954 : M^{lle} Pinon Geneviève ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1955 : M^{mes} Bouchart Josette et Fornacciai Marie ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1955 : M^{me} Rousseau Lucie ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 16 juin 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Aria Joséphine ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M^{lle} Funel Yolaine ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Prost Marguerite ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 8 mai 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 8 avril 1955 : M^{me} Putod Suzanne ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 12 août 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 12 mai 1955 : M^{lle} Piro Olga ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} juin 1955 : M^{lle} Torre Georgette ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} septembre 1955 : M^{me} Claveau Marcelle ;

Dame employée de 7^e classe, avec ancienneté du 26 décembre 1952, et promu *dame employée de 6^e classe* du 26 septembre 1955 : M^{me} Morateur Ysa ;

Dames employées de 7^e classe :

Avec ancienneté du 16 janvier 1953 : M^{lle} Robert Françoise ;

Avec ancienneté du 16 mars 1953 : M^{me} Boyer Paulette ;

Avec ancienneté du 10 avril 1953 : M^{me} Aillaud Marie ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1954 : M^{lle} Tridon Jacqueline ;

Avec ancienneté du 16 février 1954 : M^{lle} Fleuret Marie-Marguerite ;

Du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 20 octobre 1954 : M^{lle} Picard Josiane ;

Du 20 septembre 1955, avec ancienneté du 20 juillet 1954 : M^{lle} Landas Simone,

dames employées de 7^e classe.

(Arrêtés des 6 décembre 1955 et 17 janvier 1956.)

Sont titularisés et reclassés :

Du 1^{er} juin 1954 :

Commis de 2^e classe, avec ancienneté du 30 décembre 1951 (bonification pour services militaires : 10 mois 1 jour), et promu *commis de 1^{re} classe* du 30 août 1954 : M. Benedetti Roland ;

Commis de 2^e classe, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et promu *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} juin 1954 : M^{lle} Bernus Hélène ;

Commis de 3^e classe, avec ancienneté du 12 mars 1952, et promu *commis de 2^e classe* du 12 octobre 1954 : M. Damiri Bouchaib ;

Commis de 3^e classe, avec ancienneté du 16 janvier 1953, et promu *commis de 2^e classe* du 16 août 1955 : M^{me} Haslay Jeanine ;

Commis de 3^e classe, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et promu *commis de 2^e classe* du 1^{er} décembre 1955 : M. Abdelkader ben Mohammed ben El Hadj Riffi ;

Commis de 3^e classe :

Avec ancienneté du 25 juillet 1953 : M^{lle} Beltrand Huguette ;

Avec ancienneté du 29 juillet 1953 : M. Elalamy Mohamed Waf ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : MM. Delos André, Gimenez Roger et Lasri Ahmed ben Salah ;

Du 1^{er} juin 1955 :

Commis de 3^e classe, avec ancienneté du 16 janvier 1952, et promu *commis de 2^e classe* du 1^{er} juin 1955 : M. Attar Mustapha ;

Commis de 3^e classe :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M^{lle} Blachon Danièle et M. Lauriol René ;

Avec ancienneté du 2 avril 1954 : M. Benayache Jacques ;

Avec ancienneté du 16 avril 1954 : M. Alem Abdelatif ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M^{lle} Valentini Jacqueline ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M. Harmand Jean ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1954 : M^{lle} Hillairet Marguerite ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1954 : M. Bourguin Rémi ;

Avec ancienneté du 13 janvier 1955 : M^{me} Smith Liliane ;

Du 29 septembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} avril 1954 : M. Coque Marius,

commis stagiaires ;

Commis d'interprétariat de 2^e classe du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 29 février 1952, et promu commis d'interprétariat de 1^{re} classe du 29 juillet 1955 : M. Ahmed ben Hadj Mohamed ;

Commis d'interprétariat de 3^e classe du 1^{er} décembre 1955 : MM. Sebban Larbi, Sfaïra Mohammed et Tazi Thami, commis d'interprétariat stagiaires.

(Arrêtés des 6 décembre 1955, 17, 28, 30 janvier et 27 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Attaché de contrôle de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 18 août 1950, promu au 2^e échelon du 18 août 1952 et au 3^e échelon du 18 août 1954 : M. Calatayud Robert ;

Attaché de contrôle de 2^e classe (2^e échelon) du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 20 janvier 1951, et promu au 3^e échelon du 20 mars 1953 : M. Mestre Clément,

attachés de contrôle de 2^e classe (3^e échelon) ;

Attaché de contrôle de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 3 juillet 1951, et promu au 2^e échelon du 3 octobre 1953 : M. Bougouin Henri, attaché de contrôle de 2^e classe (2^e échelon) ;

Attaché de contrôle de 3^e classe (2^e échelon) du 10 juin 1952, avec ancienneté du 24 avril 1951, 3^e échelon du 24 avril 1953 et promu au 4^e échelon du 12 mai 1955 : M. Tournan Maurice, attaché de contrôle de 3^e classe (3^e échelon) ;

Chef de bureau de 3^e classe des services extérieurs du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 20 avril 1950, promu à la 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 20 mai 1952, et à la 1^{re} classe du 20 juin 1954 : M. Duignacq Jean, chef de bureau de 1^{re} classe des services extérieurs ;

Chef de comptabilité hors classe (2^e échelon) du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 4 avril 1950, promu chef de comptabilité de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 4 octobre 1952 et 2^e échelon du 4 octobre 1954 : M. Valli Pierre, chef de comptabilité de classe exceptionnelle (2^e échelon) ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 30 décembre 1950, et promu au 4^e échelon du 30 décembre 1952 : M. Jacquet Marcel ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 6 janvier 1950, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 janvier 1951, promu au 3^e échelon du 6 janvier 1953 et au 4^e échelon du 11 janvier 1955 : M. Oliven Ernest ;

Secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 28 juin 1950, et promu au 4^e échelon du 28 juillet 1952 : M. Roussillon Raymond,

secrétaires administratifs de contrôle de 2^e classe (4^e échelon) ;

Commis principal de classe exceptionnelle (indice 240) du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 4 août 1952 : M. Laurenzi Laurent, commis principal de classe exceptionnelle (indice 240) ;

Commis principal hors classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et promu commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 1^{er} septembre 1954 : M. Garibaldi Honoré ;

Commis principal hors classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 10 mars 1949, et promu commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 25 novembre 1951 : M. Martinez Jules,

commis principaux de classe exceptionnelle (avant 3 ans) ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 24 octobre 1949, promu commis principal de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 avril 1952, et commis principal hors classe du 24 octobre 1954 : M. Bonnin André ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 10 décembre 1948, commis principal de 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 juin 1951, et promu commis principal hors classe du 17 décembre 1953 : M. Romanacce Marc ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} janvier 1949, avec ancienneté du 25 janvier 1947, et promu commis principal hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 juillet 1952 : M. Rucher Albert ;

Commis principal de 1^{re} classe du 19 décembre 1949, avec ancienneté du 1^{er} juin 1948, et promu commis principal hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951 : M. Sagnard Henri ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 4 juillet 1950, et promu commis principal hors classe du 4 février 1953 : M. Soulier Charles,

commis principaux hors classe ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 16 avril 1951, et promu commis principal de 2^e classe du 16 novembre 1953 : M. Graciet Amédée ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 8 juin 1950, et promu commis principal de 2^e classe du 8 mars 1953 : M. Hobard Raymond ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 5 décembre 1950, et promu commis principal de 2^e classe du 5 juin 1953 : M. Proux Michel ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 4 juillet 1951, et promu commis principal de 2^e classe du 4 février 1954 : M. Rocoplan Jean,

commis principaux de 2^e classe ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 12 décembre 1949, et promu commis principal de 3^e classe du 12 novembre 1952 : M. Cosse Roger, commis principal de 3^e classe ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 24 juillet 1952, et promu commis principal de 3^e classe du 24 mai 1955 : M. Balland André ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et promu commis principal de 3^e classe du 1^{er} octobre 1954 : M. Savin Raymond ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 23 mars 1951, et promu commis de 1^{re} classe du 23 décembre 1953 : M. Wattelet André,

commis de 1^{re} classe ;

Agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 16 août 1950, et promu au 5^e échelon du 16 mai 1953 : M. Salvagnac Félix, agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 4 décembre 1949, et promu commis principal de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 juillet 1952 : M. Barnes Alfred, secrétaire administratif de municipalité.

(Arrêtés des 24 octobre 5, 7, 21, 26 décembre 1955, 2, 17, 19, 26, 28, 30 janvier et 13 février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1950, promu au 4^e échelon du 18 octobre 1952 et 5^e échelon du 18 novembre 1954 : M. Sayen Maurice, secrétaire administratif de contrôle de 2^e classe (4^e échelon). (Arrêté du 9 février 1956 modifiant l'arrêté du 20 octobre 1955.)*

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Agent principal de constatation et d'assiette, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 4 juillet 1950, et 4^e échelon du 4 mars 1953 : M. Cerna Alexandre ;

Agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1949, avec ancienneté du 14 octobre 1948, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 14 octobre 1951, et 3^e échelon du 14 août 1954 : M. Desmoutiers Philippe ;

Contrôleur des régies municipales, 6^e échelon du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 10 mars 1950, 7^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 avril 1952, et contrôleur principal, 1^{er} échelon du 10 avril 1953 : M. Fleurat Adolphe ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 4 décembre 1950, 6^e échelon du 4 mars 1953 et 7^e échelon du 4 juin 1955 : M. Fournier Paul ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 9 juin 1950, et 6^e échelon du 9 septembre 1952 : M. Vigneau Henri.

(Arrêtés du 15 mars 1956.)

Est titularisé et nommé *agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Mansano Joseph, chauffeur de poids lourds. (Arrêté du 27 septembre 1955.)*

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Agent principal de constatation et d'assiette, 3^e échelon du 9 septembre 1950, avec ancienneté du 12 avril 1950, et *4^e échelon* du 12 mars 1953 : M. Defali Bou Abdallah ;

Agent de constatation et d'assiette, 4^e échelon du 16 mai 1952, avec ancienneté du 17 mars 1950, *5^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 17 avril 1952, et *agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 3 juin 1954 : M. Dussoni Marcel ;

Contrôleur des régies municipales, 6^e échelon du 1^{er} juin 1950, avec ancienneté du 7 janvier 1950, *7^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 7 avril 1952, *contrôleur principal, 1^{er} échelon* du 7 avril 1953 et *contrôleur principal, 2^e échelon* du 7 mai 1955 : M. Guion René ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 12 mars 1951, et *6^e échelon* du 12 mai 1953 : M. Jacques Paul ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 22 avril 1949, *6^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 22 mai 1951, et *7^e échelon* du 22 juin 1953 : M. Massoni Jean ;

Contrôleur des régies municipales, 7^e échelon du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 7 novembre 1951, *contrôleur principal, 1^{er} échelon* du 7 novembre 1952 et *contrôleur principal, 2^e échelon* du 7 décembre 1954 : M. Menot Georges ;

Contrôleur principal, 1^{er} échelon des régies municipales du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 17 juillet 1950, *2^e échelon* du 17 août 1952 et *3^e échelon* du 17 août 1954 : M. Mongaillard Armand ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 23 mai 1950, *6^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 juin 1952, et *7^e échelon* du 23 juin 1954 : M. Neigel Gaston ;

Contrôleur des régies municipales, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 9 mars 1951, et *5^e échelon* du 9 octobre 1953 : M. Ousset Michel ;

Contrôleur des régies municipales, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 2 janvier 1951, et *6^e échelon* du 2 février 1953 : M. Rey Pierre.

(Arrêtés du 6 mars 1956.)

Sont promus :

Municipalité de Settat :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Drif Bouazza, sous-agent public de 2^e catégorie, *4^e échelon* ;

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 7^e échelon du 1^{er} février 1956 : M. Rhimi Saoud, sous-agent public de 1^{re} catégorie, *6^e échelon* ;

Municipalité d'Azemmour :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon du 1^{er} février 1956 : M. Nejmi Tahar, sous-agent public de 2^e catégorie, *5^e échelon*.

(Arrêtés du chef de la région de Casablanca du 2 mars 1956.)

Est reclassé *sous-agent public hors catégorie, 2^e échelon* du 28 janvier 1955 : M. Drif Bouazza, mokaddem, sous-agent public de 2^e catégorie, *5^e échelon* à la municipalité de Settat. (Arrêté du chef de la région de Casablanca du 2 mars 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *secrétaire administratif de 2^e classe (3^e échelon)* du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 29 novembre 1950, promu au *4^e échelon* du 29 décembre 1952 et *5^e échelon* du 29 janvier 1955 : M. Poinsignon Robert. (Arrêté du 24 février 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Conforti Raymond, chef mécanicien des abattoirs ;

Agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Bruxelles Albert, surveillant de voirie, Larosa François, chauffeur-dépanneur, et Piard André, chef d'atelier (jusqu'à 30 ouvriers) ;

Agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Beaulaton Marie, téléphoniste standardiste (plus de 50 postes). (Arrêtés des 23, 24, 27 février et 1^{er} mars 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire administratif de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 18 octobre 1951, et *3^e échelon* du 18 janvier 1954 : M. Allard Raymond ;

Secrétaire administratif de 1^{re} classe (2^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 4 août 1951, et *3^e échelon* du 4 août 1953 : M. Marquis Jean ;

Secrétaire administratif de 2^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 4 août 1951, et *4^e échelon* du 4 novembre 1953 : M. Verges Jean.

(Arrêtés du 27 février 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Mercier Marcel, chef de parc (plus de 10 véhicules) ;

Agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Boillot Paul, surveillant sanitaire des abattoirs, et Cagne Noël, surveillant de marchés ;

Agents publics de 3^e catégorie, 1^{re} échelon :

Du 1^{er} janvier 1955 : MM. Mattera Joseph, chauffeur de camion, et Cros Alexandre, ouvrier ;

Du 1^{er} mai 1955 : M. Khadouq Dahmane, chauffeur de poids lourds ou de voitures de tourisme.

(Arrêtés des 16, 18 et 20 février 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisée et nommée *dactylographe, 1^{er} échelon* du 4 octobre 1955, avec ancienneté du 10 novembre 1953 : M^{me} Desvages Gabrielle, dactylographe journalière. (Arrêté du 11 février 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Municipalité de Casablanca :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre ordinaire) du 1^{er} janvier 1949, avec ancienneté du 16 juin 1948, et *4^e échelon* du 1^{er} juillet 1951 : M. Moubakkir Housseïne ;

Du 1^{er} janvier 1951 :

Municipalité de Mazagan :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 5^e échelon (mâalem marocain), avec ancienneté du 29 décembre 1948, *6^e échelon* du 1^{er} octobre 1951 et *7^e échelon* du 1^{er} juillet 1954 : M. Kaïssouni Bouchaïb ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon (conducteur de véhicule hippomobile), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950, et *5^e échelon* du 1^{er} juillet 1953 : M. Boudaoud Brahim ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 22 novembre 1950 (bonification pour services militaires : 6 ans 3 mois 9 jours), et *8^e échelon* du 1^{er} novembre 1953 : M. Belgareh el Mahjoub ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 15 mai 1950 (bonification pour services militaires : 1 an), et *5^e échelon* du 1^{er} avril 1953 : M. Ouahloul Omar ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 1^{er} novembre 1950 (bonification pour services militaires : 3 mois 10 jours), et *5^e échelon* du 1^{er} octobre 1953 : M. Elouadi Ahmed ;

Municipalité de Meknès :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 4 décembre 1948 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 13 jours), *4^e échelon* du 1^{er} novembre 1951 et *5^e échelon* du 1^{er} octobre 1954 : M. Aboukhaleb Belkacem ;

Du 1^{er} janvier 1952 :

Municipalité de Casablanca :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951, et 4^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Boufalah Bouchaïb ;

Municipalité de Mazagan :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon (conducteur de véhicule hippomobile), avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et 6^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Sabik Mohamed ;

Municipalité de Rabat :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 8^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. El Kelaï Mohamed ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon (manœuvre ordinaire), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1954 : M. Adimah Ahmed.

(Arrêtés du 7 mars 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Agent technique principal des plantations de 2^e classe du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 9 mai 1955 : M. Lacote Louis ;

Dessinateur des plans de ville de 4^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 13 juin 1952, et dessinateur de 3^e classe du 3 juillet 1954 : M. Roubert Georges ;

Commis principal d'interprétariat hors classe du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 17 novembre 1954 : M. Ghalem Mohammed.
(Arrêtés des 17 janvier et 24 février 1956.)

* * *

DIRECTION DES SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Sont recrutés en qualité de :

Gardiens de la paix stagiaires :

Du 1^{er} juillet 1954 : M. Tisserant Christian ;

Du 13 septembre 1954 : M. Verneau Roger ;

Du 22 décembre 1954 : M. Elfadil Mohammed ;

Du 9 mai 1955 : M. Tison Émile ;

Du 11 mai 1955 : M. Vollin Honoré ;

Du 26 juin 1955 : M. Botella Ignacio ;

Du 27 juin 1955 : MM. Barranco Pierre, Briata Sylvain, Carratier Michel, Tordjman Norbert et Villani Roger ;

Du 28 juin 1955 : M. Rougier Marius ;

Du 29 juin 1955 : M. Losange Paul ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Reig Mariano ;

Du 11 juillet 1955 : MM. Borreil Joseph, Bourdot Hubert, Clava-guera Joseph, Colas Robert, Gairaud René, Gauthier Joseph, Guy Gilbert, Manouk Jean et Pehlivanian Marc ;

Du 12 juillet 1955 : MM. Adon Yves, Garel François, Guéremy Georges, Hernio Marc, Labaille Gaston, Liberge André, Louchard Jacques, Plotton Albert et Sangla François ;

Gardiens de la paix-élèves :

Du 24 juillet 1955 : M. Delorme Armand ;

Du 25 juillet 1955 : M. Geier Victor ;

Du 26 juillet 1955 : MM. Douais Jean, Laberenne André, Lebhar René, Mirété Antoine, Navarro Armand, Ribot Jean, Robin Jean et Ros Antoine ;

Du 27 juillet 1955 : MM. Balazut Gilbert, Blanchon Guy, Cécé Pascal, Chappaz Maurice, Cottenec Pierre, Jouasset Gérard, Olhaberriet Robert, Robert Guy et Tardito Vincenzo ;

Du 29 juillet 1955 : MM. Comes Robert et Ethvignot Bernard ;

Du 31 juillet 1955 : MM. Casanova Louis et Stéfani Titin ;

Du 2 août 1955 : MM. Cauchois Jean, Fiol Jean et Sauvatre Gil-les ;

Du 4 août 1955 : M. Le Moal Yves.

(Arrêtés directoriaux des 23 mai, 12 octobre, 25 novembre, 20, 23, 27 et 30 décembre 1955.)

Sont nommées :

Sténodactylographe de 7^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Bertrand Madeleine ;

Dactylographes, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1955 : M^{mes} Guinand Annette, Laborde Christiane, Ottavi Laurette, Pérez Huguette, Rousselet Monique ; M^{lle} Bello Marie.

(Arrêtés directoriaux des 7, 25 et 30 janvier 1956.)

Est nommé *inspecteur de police stagiaire* du 1^{er} août 1955 : M. Delcroix Jean, gardien de la paix stagiaire. (Arrêté directorial du 20 janvier 1956.)

Sont reclassés en application de l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 :

Officier de police principal, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1950, commissaire de police, 6^e échelon du 1^{er} novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1950, et 7^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Duprat Marcel ;

Commissaire de police, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 3^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Muraccioli Ange ;

Officier de police, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, commissaire de police, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1954 et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Véla René ;

Officier de police adjoint de 2^e classe (5^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, officier de police adjoint, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954, officier de police, 7^e échelon du 10 juillet 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954, et commissaire de police, 4^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Dambland Jean ;

Officier de police, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et commissaire de police, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 30 octobre 1952 : M. Tourneret Jean ;

Officier de police, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et commissaire de police, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 16 mai 1954 : M. Ratinaud Jacques ;

Officier de police, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et commissaire de police, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 22 septembre 1952 : M. Bourrat André ;

Officier de police adjoint de 2^e classe (2^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, officier de police, 3^e échelon à la même date, avec la même ancienneté, et commissaire de police, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Trichet Pierre ;

Officier de police principal, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951 : M. Bony Marcel ;

Inspecteurs de police de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1953 : Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950 : M. Salas Antoine ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951 : MM. Martinez Émile et Mathieu Marcel ;

Inspecteur de police de 2^e classe (7^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et inspecteur de police de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1954 : M. Peyre Henri ;

Inspecteurs de police de 2^e classe (7^e échelon) du 1^{er} avril 1953 et inspecteurs de police de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1955 : MM. Brévot Pierre, Grasser Charles, Schell Michel et Fort Lucien ;

Inspecteurs de police de 2^e classe (7^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et inspecteurs de police de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} février 1955 : MM. Garrido Antoine et Mollière Serge ;

Inspecteur de police de 2^e classe (7^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et inspecteur de police de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} mars 1955 : M. Gil Manuel ;

Inspecteurs de police de 2^e classe (7^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : MM. Carillo Sauveur et Serna François ;

Inspecteurs de police de 2^e classe (5^e échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 7^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Delforge Louis, Hermand Daniel et Médina Roger ;

Inspecteur de police de 2° classe (5° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 7° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Jeanmaire Pierre ;

Inspecteur de police de 2° classe (5° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 7° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Henry René ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, 5° échelon du 1^{er} juin 1953 et 7° échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Martin René ;

Inspecteur de police de 2° classe (6° échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 16 novembre 1953 : M. Rougeault Armand ;

Inspecteurs de police de 2° classe (5° échelon) du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : MM. Ferrer Isidore, Filippi André, Lantoin Alexis, Laplanche Raoul, Laurent Robert, Le Coent François, Le Cornec René, Le Flem Jean, Le Foll Henri, Le Merlus Gaston, Le Tohic Robert, Payre Paul, Prouteau Georges, Rhim Victor, Rosso Paul et Forgeron Roger ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1952 : M. Gustin René ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1952 : MM. Picard Raymond et Richard René ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952 : M. Lantez Arsène ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Finck René ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1953 : M. Portebled Albert ;

Sans ancienneté : MM. Gomila Henri et Rossignol Georges ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 4 avril 1951, et 5° échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Pen Yvan ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 14 avril 1951, et 5° échelon du 1^{er} mai 1953 : M. Hanrigou Paul ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951, et 5° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Pérez Gabriel ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 11 novembre 1951, et 5° échelon du 1^{er} février 1954 : M. Paul Maurice ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 19 novembre 1951, et 5° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Iriart Robert ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 5° échelon du 1^{er} février 1954 : M. Le Men Pierre ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 20 mars 1952, et 5° échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Louat de Bort Pierre ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 juin 1953, avec ancienneté du 24 avril 1952, et 5° échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Hamonet René ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 5° échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Laugier Pierre ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 5° échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Rabot Roger ;

Inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} avril 1953 et 5° échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Rodriguez Jean ;

Brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de police de 2° classe (5° échelon) du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1953 : M. Del Aguila André ;

Gardien de la paix, 4° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 5 avril 1952, 5° échelon du 1^{er} mai 1953, inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 5 juillet 1952, et 5° échelon du 1^{er} août 1954 : M. Perrinot Raymond ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 3° échelon du 1^{er} août 1953, brigadier, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Lagleize Jean ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 3° échelon du 1^{er} août 1953, brigadier, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Tramoni Dominique ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 3° échelon du 1^{er} juillet 1954 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 15 août 1953 : M. Raffalli Louis ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, 3° échelon du 1^{er} juillet 1954 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 : M. Carrot Roland ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, 3° échelon du 1^{er} janvier 1955 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 16 janvier 1954 : M. Aigret Roger ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 27 avril 1952 : M. Velez Jean ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 29 mai 1951, 6° échelon du 1^{er} juin 1953 et inspecteur de police de 2° classe (4° échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 29 juillet 1953 : M. Cordier Henri ;

Inspecteur de police de 2° classe (2° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 3° échelon du 1^{er} août 1954 : M. Pinzuti Paul ;

Inspecteurs de police de 2° classe (2° échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 3° échelon du 1^{er} août 1954 : MM. Cambefort Louis et Lesbros André ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1950, sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Gimenez Michel ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1949, sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1955 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 12 février 1954 : M. Alleman Antoine ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, 6° échelon du 1^{er} septembre 1954, sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1955 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 juin 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1955 : M. Balducci Amédée ;

Inspecteur de police de 2° classe (2° échelon) du 1^{er} août 1953, avec ancienneté du 5 juillet 1952, et 3° échelon du 1^{er} août 1954 : M. Blanc Guy ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, 6° échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 novembre 1954 : M. Schaller René ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, 6° échelon du 1^{er} février 1954 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 novembre 1954 : M. Trigalot Marc ;

Gardien de la paix, 4° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, 5° échelon du 1^{er} septembre 1953, sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Rebiron Roger ;

Gardien de la paix, 4° échelon du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 8 novembre 1952, 5° échelon du 1^{er} mars 1954, inspecteur de police de 2° classe (3° échelon) du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 23 décembre 1952, et 5° échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Vergé Édouard ;

Inspecteurs de police de 2° classe (2° échelon) :

Du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M. Cours Pierre ;

Du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953 : M. Pichon Jean ;

Inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 27 novembre 1951, et *2^e échelon* du 1^{er} février 1954 : M. Carrouste Alain ;

Inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et *2^e échelon* du 1^{er} février 1954 : M. Guerre René ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et *inspecteur de police de 2^e classe (2^e échelon)* du 16 novembre 1954 : M. Anduze Roger ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et *2^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Auriol Paul ;

Inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 4 octobre 1952, et *2^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Gleize Jean ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, *5^e échelon* du 1^{er} octobre 1954 et *inspecteur de police de 2^e classe (2^e échelon)* du 16 juin 1955 : M. Raynaud Pierre ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, *4^e échelon* du 1^{er} mai 1954 et *inspecteur de police de 2^e classe (2^e échelon)* du 11 mai 1955, avec ancienneté du 8 mai 1955 : M. Serres Lucien ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, *4^e échelon* du 1^{er} octobre 1954, *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 13 juin 1953, et *2^e échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Luccioni Jean ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 6 novembre 1953, avec ancienneté du 6 mai 1953, *3^e échelon* du 1^{er} août 1954, *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 16 mai 1953, et *2^e échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Perrin Max ;

Inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M. Opeicle Bernard ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 2 novembre 1953 : M. Diaz José ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 16 novembre 1953 : M. Ribet Charles ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 29 avril 1952, *3^e échelon* du 1^{er} mai 1953, *4^e échelon* du 1^{er} juin 1955 et *inspecteur de police de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 16 juin 1955, avec ancienneté du 14 janvier 1954 : M. Monti Pierre ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et *3^e échelon* du 1^{er} août 1955 : M. Muret Charles ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, *6^e échelon* du 1^{er} octobre 1953 et *sous-brigadier, 2^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Bilvao Antoine ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, *6^e échelon* du 1^{er} septembre 1953 et *sous-brigadiers, 2^e échelon* du 1^{er} janvier 1954 : MM. Moulis Henri-Jean et Pépe Lucien ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et remis *gardien de la paix, 6^e échelon* du 8 mai 1953 : M. Bezencenet André ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et remis *gardien de la paix, 6^e échelon* du 8 mai 1953 : M. Vuylstèke Emile ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, et *6^e échelon* du 1^{er} mars 1955 : M. Pasqualini Philippe ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon :

Du 10 mai 1954, avec ancienneté du 11 août 1953 : M. Mallet Claude ;

Du 31 mai 1954, avec ancienneté du 8 novembre 1953 : M. Florens Pierre ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 26 août 1952, et *5^e échelon* du 1^{er} septembre 1953 : M. Tournier Gabriel ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, et *5^e échelon* du 1^{er} juin 1953 : M. Naud Léo ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *5^e échelon* du 1^{er} septembre 1953 : M. Calabri Joseph ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *4^e échelon* du 1^{er} novembre 1953 : M. Chauvin Michel ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon :

Du 1^{er} avril 1953 : M. Planeilles Serge ;

Du 11 octobre 1953 : M. Ferret Eugène ;

Du 29 janvier 1954 : M. Le Texier Alexis ;

Du 1^{er} février 1954 : M. Glatz Jean ;

Du 12 avril 1954 : MM. Raffalli Devicus et Piffeteau Eugène ;

Du 10 mai 1954 : M. Lubin Jean ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 29 avril 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} mai 1953 : M. Fournier Jacques ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} octobre 1953 : M. Ventaja Joseph ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1946, remis *gardien de la paix, 2^e échelon* du 26 novembre 1953 et *gardien de la paix, 3^e échelon* du 26 novembre 1953 : M. de Peretti Pierre ;

Gardien de la paix, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et *3^e échelon* du 1^{er} novembre 1953 : M. Père Jean ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 22 octobre 1952 et *3^e échelon* du 1^{er} mars 1954 : M. Antolini François ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 2 novembre 1952 et *3^e échelon* du 1^{er} janvier 1954 : M. Canal Gabriel ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 6 novembre 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} janvier 1954 : M. Pollice Robert ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 19 novembre 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} mars 1954 : M. Poupeau Georges ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 21 novembre 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} mars 1954 : M. Barcelo Ernest ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 7 décembre 1952, et *3^e échelon* du 1^{er} janvier 1954 : M. Mélero Antoine ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 25 février 1953 et *3^e échelon* du 1^{er} juillet 1954 : M. Micolino Jean ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} mars 1954 : M. Quessada Jeannot ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 29 septembre 1953, avec ancienneté du 19 juin 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Quésada Joseph ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 29 septembre 1953, avec ancienneté du 7 août 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Diaz Guy ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 5 novembre 1953 et *3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Feray Jacques ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 6 novembre 1953, avec ancienneté du 16 juin 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Dobioi Marcel ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 9 novembre 1953, avec ancienneté du 30 mai 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} octobre 1954 : M. Lovisi Jules ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 15 novembre 1953 et *3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Albertini Claude ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 26 novembre 1953, avec ancienneté du 14 juin 1953, et *3^e échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Nivaggioli Dominique ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 22 décembre 1953 et *3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Busser Yves ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 24 janvier 1954, avec ancienneté du 28 décembre 1953, et 3^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Vendassi Antoine ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 1^{er} août 1953, et 3^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Robinet Michel ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 13 août 1953, et 3^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Marbeuf Pierre ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 21 juillet 1953, et 3^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Meilhon Armand ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 7 février 1954 et 3^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Narelli Jacques ;

Gardiens de la paix, 1^{er} échelon :

Du 5 novembre 1953, avec ancienneté du 5 mai 1953 : M. Provins Robert ;

Du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 10 novembre 1953 : M. Cortès José ;

Du 10 mai 1954, avec ancienneté du 10 novembre 1953 : M. Escach Guy.

(Arrêtés directoriaux des 30 novembre, 6, 15, 22, 26 décembre 1955, 6, 7, 20, 24, 26 et 30 janvier 1956.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteurs de police de 2^e classe (1^{er} échelon) du 16 juin 1955 : Avec ancienneté du 16 juin 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 22 jours) : M. Meneau Claude ;

Avec ancienneté du 4 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 2 mois 16 jours) : M. Santoni Dominique ;

Avec ancienneté du 16 juin 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 12 jours) : M. Charpiot Louis ;

Avec ancienneté du 29 septembre 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 jours) : M. Rault Pierre,

inspecteurs de police stagiaires ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon :

Du 17 septembre 1954, avec ancienneté du 25 novembre 1953 (bonification pour services militaires : 6 ans 9 mois 22 jours) : M. de Kimpe Roger ;

Du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 11 février 1954 (bonification pour services militaires : 6 ans 7 mois 20 jours) : M. Giordano Michel ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 18 septembre 1954 (bonification pour services militaires : 4 ans 7 mois 11 jours) : M. Gêris Guy ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 (bonification pour services militaires : 3 ans 2 mois 28 jours) : M. Lopez Jean ;

Gardiens de la paix, 1^{er} échelon :

Du 6 juillet 1953, avec ancienneté du 6 juillet 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 11 jours) : M. Darche Auguste ;

Du 28 août 1954, avec ancienneté du 7 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 4 mois 21 jours) : M. Espinosa André ;

Du 1^{er} octobre 1954 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : MM. Kerbrat Raymond, Laroche Robert et Musa Maurice ;

Avec ancienneté du 2 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 29 jours) : MM. Léal Roger et Lecomte Edmond ;

Avec ancienneté du 8 avril 1954 (bonification pour services militaires) : 1 an 5 mois 23 jours) : M. Marchesson Jacques ;

Avec ancienneté du 10 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 21 jours) : M. Lequenne Michel ;

Avec ancienneté du 12 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 19 jours) : M. Morel Jean ;

Du 4 octobre 1954 :

Avec ancienneté du 4 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : MM. Juste André et Martinez Antoine ;

Avec ancienneté du 30 août 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 4 jours) : M. Leca Vital ;

Du 5 octobre 1954, avec ancienneté du 9 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 26 jours) : M. Mansano Georges ;

Du 7 octobre 1954, avec ancienneté du 15 septembre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 23 jours) : M. Giner François ;

Du 9 octobre 1954, avec ancienneté du 9 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Grondin Jean ;

Du 11 octobre 1954, avec ancienneté du 27 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 14 jours) : M. Martinez Gabriel ;

Du 14 octobre 1954 (bonification pour services militaires : 11 mois 17 jours) : M. Henric Jean ;

Du 22 octobre 1954, avec ancienneté du 18 octobre 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 4 jours) : M. Noël Louis ;

Du 25 octobre 1954, avec ancienneté du 25 avril 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Hernandez Pierre ;

Du 16 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 10 mois 23 jours) : M. Joridy Jean ;

Du 20 décembre 1955 : M. Bonillo Joachim ;

Du 9 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 9 mois 17 jours) : M. Munez François ;

Du 22 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 8 mois 8 jours) : M. Henry Julien.

(Arrêtés directoriaux des 28 novembre, 15, 23, 29 décembre 1955, 6, 12 et 18 janvier 1956.)

Est recruté en qualité de *surveillant de prison stagiaire* du 1^{er} juillet 1955 : M. Marchand Raymond. (Arrêté directorial du 21 septembre 1955.)

Sont recrutés en qualité de *surveillants de prison stagiaires* :

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Puccio Angélo ;

Du 16 septembre 1955 : M. Tranchard Léon ;

Du 1^{er} octobre 1955 : MM. Desétable Yvon et Louche Maurice ;

Du 4 octobre 1955 : M. Garcia Antoine.

(Arrêtés directoriaux des 10, 15 et 23 décembre 1955.)

Il est mis fin au stage du *surveillant de prison stagiaire* Castello Joseph à compter du 1^{er} janvier 1956. (Arrêté directorial du 25 janvier 1956.)

Est promue *surveillante de prison de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Petitjean Rose, *surveillante de 2^e classe*. (Arrêté directorial du 12 décembre 1955.)

Est nommé *premier surveillant de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Antonetti Jean, *surveillant de prison de 1^{re} classe*. (Arrêté directorial du 12 décembre 1955.)

Sont nommés dans l'administration pénitentiaire, du 1^{er} janvier 1955 :

Surveillant-chef de 2^e classe : M. Matéos-Ruiz Paul, *premier surveillant de 1^{re} classe* ;

Surveillants-chefs de 3^e classe : MM. Bailly Marcel, Grosjean Joseph, *premiers surveillants de 1^{re} classe*, et Petitjean Pierre, *surveillant commis-greffier de 1^{re} classe*.

(Arrêtés directoriaux du 12 décembre 1955.)

MINISTÈRE DES FINANCES.

Sont reclassés, aux services des impôts ruraux et des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteurs centraux de 1^{re} catégorie, indice 480 :

Du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 22 décembre 1949, et *indice 500* du 21 juillet 1952 : M. Daillier Jacques ;

Du 1^{er} janvier 1952 :

Avec ancienneté du 23 octobre 1950, et *indice 500* du 23 octobre 1952 : M. Brousse Paul ;

Avec ancienneté du 22 décembre 1950, et *indice 500* du 22 décembre 1952 : M. Léget Marcel ;

Avec ancienneté du 3 octobre 1951, et *indice 500* du 3 octobre 1953 : M. Bosch François ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 11 avril 1950, *2^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 juillet 1952, et *3^e échelon* à la même date, avec la même ancienneté : M. Leclerc Maurice ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 15 mai 1951, et *inspecteur hors classe (indice 360)* du 15 octobre 1953 et *indice 390* du 15 avril 1955 : M. Delavaud Gustave ;

Agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon du 15 février 1952, avec ancienneté du 22 avril 1950, *agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 22 septembre 1952 et promu au *2^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Paul Gérard.

(Arrêtés des 23, 26, 27 janvier et 27 février 1956.)

Sont titularisés, aux services des impôts ruraux et des impôts urbains, et nommés *agents de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 1^{er} février 1956, avec ancienneté du 1^{er} avril 1955 : MM. Ez-Zine Abdelhamid, Fikry Taïbi, M^{lle} Luciani Benoîte et M. Muriel Joseph, agents de constatation et d'assiette stagiaires. (Arrêtés du 1^{er} février 1956.)

Sont reclassés, au service des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 23 janvier 1950, *2^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 juin 1952, et promu au *3^e échelon* du 1^{er} décembre 1954 : M. Clément Georges ;

Inspecteur de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 22 décembre 1950, *inspecteur hors classe* du 22 avril 1953 et promu *inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Saltet Pierre ;

Inspecteur de 2^e classe du 1^{er} février 1952, avec ancienneté du 20 juin 1950, *inspecteur de 1^{re} classe* du 20 novembre 1952 et promu à la *hors classe* du 1^{er} avril 1955 : M. Velly Henri ;

Inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1951, avec ancienneté du 28 février 1949, *inspecteur de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 30 juillet 1951, et *inspecteur de 1^{re} classe* du 30 novembre 1953 : M. Bibard Jean ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 24 novembre 1950, *inspecteur adjoint de 1^{re} classe* du 24 mai 1953 et promu *inspecteur de 2^e classe* du 1^{er} novembre 1955 : M. Lentali Charles ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 1^{er} septembre 1952, avec ancienneté du 29 mai 1952, et promu *inspecteur adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Ferrari Georges ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 8 juillet 1952, et promu au *2^e échelon* du 8 juillet 1955 : M. Biancamaria Félix ;

Contrôleur, 5^e échelon du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 28 octobre 1950, *6^e échelon* du 28 décembre 1952 et promu au *7^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Boccato Marcel ;

Agent de constatation et d'assiette, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 5 août 1950, *5^e échelon* du 5 décembre 1952, *contrôleur, 3^e échelon* du 10 mars 1954, avec ancienneté du 22 octobre 1952, et promu *contrôleur, 4^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Lopez Jean ;

Agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 21 mars 1951, *agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 21 juin 1953, *contrôleur, 3^e échelon* du 10 mars 1954, avec ancienneté du 21 juin 1953, et promu *contrôleur, 4^e échelon* du 1^{er} décembre 1955 : M. Fiamma Paul ;

Agent de constatation et d'assiette, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 26 août 1951, promu au *5^e échelon* du 1^{er} février 1954, et *contrôleur, 2^e échelon* du 10 mars 1954, avec ancienneté du 16 décembre 1953 : M. Ben Haïem Chelomou ;

Agent principal de constatation et d'assiette, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 16 janvier 1950, *3^e échelon* du 16 octobre 1952 et promu au *4^e échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Pico Gabriel ;

Agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 18 juillet 1949, *agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 décembre 1951, et promu au *2^e échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Hadjadj-Aoul Mohammed ;

Agent de constatation et d'assiette, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 30 novembre 1949, *5^e échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 juin 1952, et promu *agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Ballarel Pierre ;

Commis de 1^{re} classe du 30 décembre 1953, avec ancienneté du 5 décembre 1951, et promu *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} février 1955 : M. Collignon Paul.

(Arrêtés des 20 et 27 février 1956.)

Est reclassé *inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon des impôts urbains* du 10 octobre 1952, avec ancienneté du 23 août 1948, *2^e échelon* du 10 octobre 1952 et *3^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Benoist Jean. (Arrêté du 20 février 1956.)

Sont titularisés et reclassés, après concours, au service de la taxe sur les transactions, du 1^{er} décembre 1955 :

Fqih de 5^e classe, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1954 (bonification pour services de temporaire : 7 ans 8 mois) : M. Oudadès Moktar ;

Fqih de 7^e classe, avec ancienneté du 2 mai 1955 (bonification pour services de temporaire : 6 mois 28 jours) : M. Kiran Ahmed, *fqih*s temporaires.

(Arrêtés du 26 janvier 1956.)

Sont reclassés, au service des domaines, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur principal de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 13 mai 1951, et *sous-directeur régional de 2^e classe* du 1^{er} juillet, 1954, avec ancienneté du 13 mai 1953 : M. Girard René, *sous-directeur régional de 2^e classe* ;

Inspecteur principal de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 4 février 1952, *sous-directeur régional adjoint, 1^{er} échelon* du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 4 février 1954, et nommé *sous-directeur régional de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 4 février 1954 : M. Florisson René, *sous-directeur régional adjoint, 1^{er} échelon* ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 5 septembre 1948 : M. Eichène Julien, *inspecteur central de 2^e catégorie, 3^e échelon* ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 juin 1951, et promu au *3^e échelon* du 6 juin 1953 : M. Clément Édouard, *inspecteur central de 2^e catégorie, 2^e échelon* ;

Contrôleur principal, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 28 octobre 1949 : M. Castan Henri, *contrôleur principal, 4^e échelon* ;

Agent de constatation et d'assiette, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 20 novembre 1949, promu au *4^e échelon* du

6 février 1953 et reclassé *contrôleur*, 3^e échelon du 10 mars 1954, avec ancienneté du 18 juillet 1953 : M. Bracher André, *contrôleur*, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 18 et 19 janvier 1956.)

Sont promus, au service des domaines :

Inspecteur central de 2^e catégorie, 2^e échelon du 2 avril 1955 : M. Favereau Gabriel, *inspecteur central de 2^e catégorie*, 1^{er} échelon ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Valette André, *inspecteur hors classe* ;

Contrôleur, 7^e échelon du 14 octobre 1955 : M. Murcia Jean, *contrôleur*, 6^e échelon ;

Agent principal de constatation et d'assiette, 3^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Beurrier Mathieu, *agent principal de constatation et d'assiette*, 2^e échelon ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Rigoulet Gabriel, *commis de 1^{re} classe*.

(Arrêtés du 31 janvier 1956.)

Sont nommés, après concours, au service des domaines, *commis stagiaires* du 26 décembre 1955 : M. Assayag Joseph et M^{lle} Malka Claire. (Arrêtés des 30 janvier et 11 février 1956.)

Est titularisé et nommé *inspecteur adjoint de 3^e classe des impôts urbains* du 3 novembre 1955 et reclassé *inspecteur adjoint de 2^e classe* du 10 novembre 1954, avec ancienneté du 11 mars 1954 (bonifications pour services militaires : 11 mois 23 jours, pour stage : 1 an 6 mois, pour services civils : 9 mois 29 jours, et pour diplôme : 1 an) : M. Bernardini Dominique, *inspecteur adjoint stagiaire*. (Arrêté du 31 décembre 1955.)

Sont promus, au service des perceptions, *contrôleurs*, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : MM. Barbara René et Lebeaud André, *contrôleurs*, 1^{er} échelon. (Arrêtés du 24 janvier 1956.)

Sont titularisés et reclassés *commis de 3^e classe* du service des perceptions :

Du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 29 juillet 1954 : M. Miso Albert ;

Du 27 décembre 1954, avec ancienneté du 27 juin 1954 : M. Sigrist Bernard, *commis stagiaires*.

(Arrêtés du 10 janvier 1956.)

Sont placés dans la position de disponibilité pour satisfaire à leurs obligations militaires du 3 janvier 1956 : MM. Taddei Gabin, *agent de recouvrement*, 1^{er} échelon, et Balmelli Gérard, *commis stagiaire* du service des perceptions. (Arrêtés du 28 décembre 1955.)

*
*
*

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Est confirmé dans son emploi du 1^{er} octobre 1955 : M. Coyault René, *agent public hors catégorie*, 1^{er} échelon (*chef du garage résidentiel*). (Arrêté du 19 décembre 1955.)

Est acceptée, à compter du 28 novembre 1955, la démission de son emploi de M. Roux Pierre, *agent technique de 1^{re} classe*. (Arrêté du 27 décembre 1955.)

Est nommée, en application de l'arrêté viziriel du 10 septembre 1953, *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté

du 1^{er} janvier 1953 : M^{me} Darier Marie-Thérèse, *dactylographe de 1^{re} classe*. (Arrêté du 16 décembre 1955.)

Est nommé, directement sur titres, à titre provisoire, *ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe* du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 : M. Guerret Robert, *agent à contrat*. (Arrêté du 15 novembre 1955.)

L'ancienneté de M^{me} Gouache Janine, *commis de 3^e classe*, est reportée du 1^{er} juin 1955 au 24 septembre 1953. (Arrêté du 27 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Chef de bureau d'arrondissement principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 17 avril 1951, 2^e classe du 17 avril 1953 et promu *chef de bureau de circonscription de 3^e classe* du 15 juin 1954 : M. Cathaud André ;

Chef de bureau d'arrondissement principal de 3^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, 2^e classe du 1^{er} octobre 1953 et promu *chef de bureau de circonscription de 3^e classe* du 1^{er} septembre 1955 : M. Blavignac Marcel ;

Chef de bureau d'arrondissement de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 7 mars 1953, et *chef de bureau d'arrondissement principal de 4^e classe* du 15 juin 1955 : M. Vigneron Francis ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 29 avril 1950, 2^e classe du 29 octobre 1952 et nommé *commis chef de groupe de 5^e classe* du 1^{er} janvier 1954 : M. Cheirezy Henri ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et *commis principal hors classe* du 1^{er} mai 1954 : M. Koubi Charles ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} septembre 1950, avec ancienneté du 15 février 1949, et 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 décembre 1951 : M. Vigneron Francis ;

Conducteur de chantier principal de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1947, avec ancienneté du 18 mai 1946 : M. Verdou Jean ;

Conducteur de chantier de 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 19 juin 1950, et *conducteur de chantier principal de 3^e classe* du 30 janvier 1953 : M. Ménargues Raphaël ;

Conducteur de chantier de 2^e classe du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 11 janvier 1951, et 1^{re} classe du 11 janvier 1954 : M. Woycinkiewicz Raymond ;

Conducteur de chantier de 3^e classe du 1^{er} juillet 1951, avec ancienneté du 4 juillet 1949, 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 février 1952, et 1^{re} classe du 3 septembre 1954 : M. Pre-guezuelo Louis ;

Conducteur de chantier de 2^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 2 décembre 1951, et 1^{re} classe du 2 janvier 1955 : M. Caie Raoul ;

Conducteur de chantier de 3^e classe du 1^{er} mai 1950, avec ancienneté du 24 septembre 1949, 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 mai 1952, et 1^{re} classe du 4 janvier 1955 : M. Choukroun Messaoud ;

Conducteur de chantier de 2^e classe du 1^{er} juin 1954, avec ancienneté du 10 novembre 1952 : M. Baldner Georges ;

Conducteur de chantier de 4^e classe du 1^{er} août 1954, avec ancienneté du 26 juin 1952, et 3^e classe du 26 février 1955 : M. Chatton Jean ;

Employé public hors catégorie, 7^e échelon du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 4 novembre 1951, et 8^e échelon du 4 juin 1954 : M. Gris Jules ;

Agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon du 1^{er} novembre 1951, avec ancienneté du 24 février 1950, et 4^e échelon du 24 septembre 1952 : M. Garcia José ;

Agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 15 janvier 1950, et 4^e échelon du 15 janvier 1953 : M. Martin Balthazar ;

Sous-lieutenant de port de 2^e classe du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 24 janvier 1951, et 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 24 janvier 1953 : M. Santucci Mathieu ;

Maître adjoint de phare de 2^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 24 avril 1950, et *1^{re} classe* du 29 décembre 1952 : M. Pezet Jean.

(Arrêtés des 6 octobre, 4, 9 novembre, 5, 6, 7, 13 et 19 décembre 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon :

Manœuvre spécialisé, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1948 : M. Benjebli Dris ;

Caporal de moins de vingt hommes, avec ancienneté du 16 avril 1947 : M. Echaqfy M'Hamed ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés) :
3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mai 1950 : M. Lachkar Jilali ;
4^e échelon, avec ancienneté du 20 octobre 1950 : M. Herisa Mohamed, agents journaliers.

(Arrêtés des 3, 25 novembre et 2 décembre 1955.)

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre spécialisée), avec ancienneté du 1^{er} novembre 1947 : M. Moumane Lahcèn ;
Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon (chauffeur de chaudière), avec ancienneté du 1^{er} avril 1949 : M. Janane Boujemâa ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés) :
3^e échelon :

Avec ancienneté du 1^{er} février 1949 : M. Aït Moujane Moha ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1948 : M. Boukhersa Boujemâa ;

Avec ancienneté du 15 mars 1950 : M. Machach Abdeslem ;

5^e échelon, avec ancienneté du 20 avril 1949 : M. Bentaleb Ali, agents journaliers.

(Arrêtés des 5 octobre, 4, 10, 14, 21 et 25 novembre 1955.)

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 2^e échelon :

Porte-mire, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1948 : M. Bamou Lahsèn ;

Caporal de moins de 20 hommes, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1947 : M. Barakat Mohammed ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon :

Manœuvres spécialisés :

Avec ancienneté du 8 septembre 1949 : M. Imzil el Arbi ;

Avec ancienneté du 16 mai 1948 : M. Robio Abdallah ;

Caporal de moins de 20 hommes, avec ancienneté du 11 octobre 1949 : M. Rafia Maati ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés) :
2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1947 : M. Bourhim M'Hammed ;

3^e échelon :

Avec ancienneté du 4 juin 1948 : M. Karim Houssine ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1949 : M. El Hirech Mohammed ;

4^e échelon :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1949 : M. Skhert Allah M'Hand ben Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1948 : M. Nemar Driss ;

Avec ancienneté du 10 mars 1950 : M. El Hmidi Kaddour, agents journaliers.

(Arrêtés des 3, 10, 21, 23, 25 novembre, 2 et 20 décembre 1955.)

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DES MINES.

Est promu *agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon* du 21 mai 1955 : M. Roulleau Roger, *agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon*. (Arrêté du 21 février 1956.)

Est promu *dessinateur-cartographe de 1^{re} classe* du 26 novembre 1955 : M. Ancelin Jean, *dessinateur-cartographe de 2^e classe*. (Arrêté du 21 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur subdivisionnaire des mines de 3^e classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 15 décembre 1950, et *ingénieur subdivisionnaire des mines de 2^e classe* du 15 décembre 1952 : M. Mira Henri, *ingénieur principal des mines de 2^e classe* ;

Géologue de 3^e classe du 1^{er} septembre 1952, avec ancienneté du 2 septembre 1950, *géologue de 2^e classe* du 2 novembre 1952 et *géologue de 1^{re} classe* du 2 décembre 1954 : M. Moullard Louis, *géologue de 1^{re} classe* ;

Contrôleur des mines de 2^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 28 juillet 1950, et *contrôleur de 1^{re} classe* du 28 octobre 1952 : M. L'Hénaff Roger, *contrôleur principal des mines de 4^e classe* ;

Opérateur-cartographe de 2^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 13 juin 1950, et *opérateur-cartographe de 1^{re} classe* du 13 septembre 1952 : M. Mérillacq Pierre, *opérateur-cartographe principal de 5^e classe* ;

Opérateur-cartographe de 2^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 5 mars 1950, et *opérateur-cartographe de 1^{re} classe* du 5 avril 1952 : M. Merle Alfred, *opérateur-cartographe principal de 5^e classe* ;

Commis chef de groupe de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 6 septembre 1951, et *commis chef de groupe hors classe* du 6 septembre 1953 : M. Louchart Xavier, *commis chef de groupe hors classe*.

(Arrêtés des 2 et 26 décembre 1955.)

*
*
*

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES QUESTIONS SOCIALES.

Est nommé *contrôleur adjoint du travail stagiaire* du 1^{er} février 1956 : M. Ouazzani Taïbi Saâd Abdesselam. (Arrêté du 1^{er} décembre 1955.)

*
*
*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Est nommée, après concours, *secrétaire de conservation de 6^e classe (stagiaire)* du 1^{er} décembre 1955 : M^{lle} Wolff Jeanne, *secrétaire de conservation occasionnel*. (Arrêté du 6 février 1956.)

Sont promus au service topographique chérifien :

Ingénieur géomètre principal hors classe du 16 décembre 1955 : M. Da Vela Raphaël, *ingénieur géomètre principal de 1^{re} classe* ;

Ingénieurs géomètres principaux de 1^{re} classe :

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Gtos Gabriel ;

Du 16 mars 1955 : M. Martin Fernand ;

Du 1^{er} avril 1955 : M. Lenz Pierre,

ingénieurs géomètres principaux de 2^e classe.

Est placé dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 21 novembre 1955 : M. Bernard Jacques, *ingénieur géomètre adjoint de 3^e classe*. (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Sont reclassés au service topographique chérifien, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 4 février 1951, et *ingénieur topographe principal, 2^e échelon* du 4 février 1953 : M. Aiglou Roger, ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 5 juillet 1942, et *ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 5 juin 1953 : M. Million Marius ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 12 décembre 1944, et *ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 12 décembre 1953 : M. Subira Gaston ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 1^{er} août 1945, et *ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 : M. Piétri Xavier,

ingénieurs géomètres principaux hors classe ;

Ingénieurs géomètres principaux hors classe :

Avec ancienneté du 20 décembre 1946 : M. Betan Albert ;

Avec ancienneté du 28 juillet 1947 : M. Veith André,

ingénieurs géomètres principaux hors classe ;

Ingénieur géomètre de 2^e classe, avec ancienneté du 9 janvier 1950, *ingénieur géomètre de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 9 juillet 1952, et *ingénieur géomètre principal de 2^e classe* du 9 octobre 1954 : M. Larobe Georges ;

Ingénieur géomètre de 2^e classe, avec ancienneté du 18 septembre 1949, et *ingénieur géomètre de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 mars 1952 : M. Jabin Jean,

ingénieurs géomètres de 2^e classe ;

Dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe, avec ancienneté du 13 février 1946 : M. Bernardini Jean, dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe.

(Arrêtés des 12, 21 décembre 1955 et 18 janvier 1956.)

Est reclassé, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *chaouch de 5^e classe*, avec ancienneté du 28 mai 1955 : M. Soukha Omar, *chaouch de 7^e classe* du service topographique. (Arrêté du 20 décembre 1955.)

Sont nommés, au service de la conservation foncière, *contrôleurs de 3^e classe* :

Du 1^{er} novembre 1953 : MM. Loquet Jules et Loncan Robert ;

Du 1^{er} avril 1954 : M. Bendahan Maurice,

contrôleurs adjoints de 2^e classe.

(Arrêtés du 13 février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *conservateur adjoint de 2^e classe*, avec ancienneté du 5 mai 1950, et *conservateur adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} octobre 1952, avec ancienneté du 5 mai 1952 : M. Poitevin de Fontguyon Xavier, conservateur adjoint de 2^e classe. (Arrêté du 9 novembre 1955.)

Sont promus au service de la conservation foncière :

Secrétaire de conservation hors classe (1^{er} échelon) du 1^{er} novembre 1954 : M. Oriconi Antoine, secrétaire de conservation de 1^{re} classe ;

Commis d'interprétariat chefs de groupe de 1^{re} classe :

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Benjelloun Touimi Driss ;

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Benmajoub Abdenbi,

commis d'interprétariat chefs de groupe de 2^e classe ;

Commis principaux d'interprétariat de classe exceptionnelle :

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Ahmed ben Aïssa ;

Du 1^{er} novembre 1955 : MM. Gharnit Ahmed et Rachidi Mohamed ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Semlali Mohamed,

commis principaux d'interprétariat de classe exceptionnelle (après 3 ans).

(Arrêtés du 27 janvier 1956.)

Est nommé *chaouch de 8^e classe* du 1^{er} décembre 1955 et reclassé *chaouch de 7^e classe* du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 7 août 1953 (bonifications pour services militaires, médaille militaire, citation et blessure : 5 ans 3 mois 24 jours) : M. Maslouhi Ahmed, *chaouch temporaire* au service de la conservation foncière. (Arrêté du 14 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *commis d'interprétariat de 2^e classe* du 1^{er} août 1955 :

Du 2 janvier 1955 : M. Bendaoud Ahmed ;

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Tazi Mohamed el Fathi,

commis d'interprétariat de 3^e classe du service de la conservation foncière.

(Arrêtés du 30 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, au service de la conservation foncière :

Secrétaire de conservation le 1^{re} classe, avec ancienneté du 22 juin 1949, *secrétaire de conservation hors classe (1^{er} échelon)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 22 février 1952, et *2^e échelon* du 22 septembre 1954 : M. Loubière Louis, secrétaire de conservation de 1^{re} classe ;

Secrétaire de conservation de 2^e classe, avec ancienneté du 4 février 1950, *secrétaire de conservation de 1^{re} classe* du 4 août 1952 et *secrétaire de conservation hors classe (1^{er} échelon)* du 4 février 1955 : M. Fromentèze Joseph, secrétaire de conservation de 2^e classe ;

Secrétaire de conservation de 4^e classe, avec ancienneté du 6 mai 1949, *secrétaire de conservation de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 décembre 1951, et *secrétaire de conservation de 2^e classe* du 6 juillet 1954 : M. Sérac Albert, secrétaire de conservation de 4^e classe ;

Commis principal de 1^{re} classe, avec ancienneté du 16 septembre 1949, *commis principal hors classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 avril 1952, et *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 16 octobre 1954 : M. Moreau Henri, commis principal de 1^{re} classe.

(Arrêtés du 18 janvier 1956.)

Sont promus au service topographique chérifien :

Ingénieurs géomètres principaux hors classe :

Du 16 septembre 1955 : M. Gardey Georges ;

Du 16 novembre 1955 : M. Soquet Pierre,

ingénieurs géomètres principaux de 1^{re} classe ;

Ingénieurs géomètres principaux de 1^{re} classe :

Du 16 novembre 1954 : M. Roullier Joseph ;

Du 1^{er} décembre 1954 : M. Hartmann Jacques ;

Du 16 décembre 1954 : M. Danglot René,

ingénieurs géomètres principaux de 2^e classe ;

Ingénieur géomètre de 1^{re} classe du 16 octobre 1955 : M. Ortéga André, ingénieur géomètre de 2^e classe ;

Dessinateur-calculateur de 2^e classe du 16 juin 1955 : M. Vielmas Yves, dessinateur-calculateur de 3^e classe.

(Arrêtés du 27 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé *ingénieur géomètre adjoint de 3^e classe* du 16 août 1950, reclassé au même grade du 16 août 1949, avec ancienneté du 1^{er} mai 1948, et promu *ingénieur géomètre adjoint de 2^e classe* du 1^{er} juillet 1950 : M. Baudiquey Jean, ingénieur géomètre adjoint stagiaire. (Arrêté du 26 novembre 1955 rapportant les arrêtés des 15 septembre 1950, 4 juin et 29 septembre 1952.)

Sont reclassés, au service topographique chérifien, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur géomètre adjoint de 1^{re} classe, avec ancienneté du 28 juin 1951, et *ingénieur géomètre de 3^e classe* du 28 février 1954 : M. Guasco Robert, ingénieur géomètre adjoint de 1^{re} classe ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 17 janvier 1946 : M. Lovat Marcel, ingénieur géomètre principal hors classe.

(Arrêtés des 18 octobre et 17 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, au service topographique chérifien :

Ingénieur topographe de 1^{re} classe, avec ancienneté du 13 avril 1951, et promu *ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 13 février 1954 : M. Gramail Armand ;

Ingénieur topographe de 1^{re} classe, avec ancienneté du 7 juillet 1951, et promu *ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 7 août 1954 : M. Rousseille Maurice,

ingénieurs topographes de 1^{re} classe ;

Ingénieur topographe de 2^e classe, avec ancienneté du 24 juin 1951, promu *ingénieur topographe de 1^{re} classe* du 24 juin 1953 et *ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon* du 24 juin 1955 : M. Reynaud Lucien, ingénieur topographe de 2^e classe ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 28 août 1946, et promu *ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} novembre 1954, avec ancienneté du 2 mai 1954 : M. Dussol Jean, ingénieur géomètre principal hors classe.

(Arrêtés des 18 octobre, 23 et 25 novembre 1955.)

Sont reclassés en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et promu au 4^e échelon du 1^{er} août 1955 : M. Sekkame Larbi ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon du 1^{er} février 1955 :

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M. Asbayo M'Barek ;

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M. Saoudi Ali,

sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et promu au 2^e échelon du 1^{er} février 1955 : M. Melhaoui Abdelkader, sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, au service topographique :

Dessinateur-calculateur principal de 2^e classe, avec ancienneté du 18 janvier 1951, et promu *dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe* du 18 septembre 1953 : M. Di Vittorio Pierre, dessinateur-calculateur principal de 2^e classe ;

Ingénieur géomètre adjoint de 3^e classe, avec ancienneté du 3 décembre 1950, promu *ingénieur géomètre adjoint de 2^e classe* du 3 juin 1953 et *ingénieur géomètre de 3^e classe* du 3 juin 1955 : M. Coquerie Jean, ingénieur géomètre adjoint de 2^e classe.

(Arrêtés des 18 octobre 1955 et 17 février 1956.)

Sont reclassés en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon, avec ancienneté du 13 août 1952, et promu au 4^e échelon du 13 avril 1955 : M. Ali ben Yahya ben Kaddour ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 26 mai 1954 : M. Bougdraoui Mohammed,

sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon.

• Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Sont titularisés et reclassés *adjoints du cadastre de 4^e classe (section terrain)* :

Du 1^{er} août 1955 :

Avec ancienneté du 3 février 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 28 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Crémadès Armand ;

Avec ancienneté du 15 août 1953 (bonification pour services militaires : 11 mois 16 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Sayag Albert ;

Du 1^{er} septembre 1955 :

Avec ancienneté du 9 mars 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 22 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Bowen Guy ;

Avec ancienneté du 24 septembre 1953 (bonification pour services militaires : 11 mois 7 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Defranchi François ;

Avec ancienneté du 23 janvier 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 7 mois 7 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Prost Eugène,

adjoints du cadastre stagiaires.

(Arrêtés du 14 décembre 1955.)

Sont promus, au service de la conservation foncière :

Conservateur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Vincens Henri, conservateur adjoint de 2^e classe ;

Secrétaire de conservation de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1955 : M. Poinsignon Maurice, secrétaire de conservation de 2^e classe.

(Arrêtés du 31 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé *contrôleur adjoint de 3^e classe* du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 (rappel de stage : 1 an) : M. Aïmarah Mohamed, contrôleur adjoint stagiaire du service de la conservation foncière. (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, au service de la conservatoirin foncière :

Contrôleur adjoint de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 juillet 1951, promu *contrôleur adjoint de 2^e classe* du 22 août 1953 et *contrôleur de 3^e classe* du 22 septembre 1955 : M. Thomas Jean, contrôleur adjoint de 3^e classe ;

Secrétaire de conservation hors classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 4 mars 1950, et promu au 2^e échelon du 4 septembre 1952 : M. Goirand Adolphe, secrétaire de conservation hors classe.

(Arrêtés des 21 décembre 1955 et 18 janvier 1956.)

Est reclassé, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *chaouch de 6^e classe* du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 12 mai 1954 : M. Eddaïf Mohammed, chaouch de 8^e classe du service de la conservation foncière. (Arrêté du 18 janvier 1956.)

Est nommée, en application de l'arrêté viziriel du 10 septembre 1953, *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Lacroix Adrienne, dactylographe, 7^e échelon. (Arrêté du 23 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 27 décembre 1924 :
Ingénieur des services agricoles, 1^{er} échelon du 15 octobre 1954, avec ancienneté du 15 octobre 1953 : M. Roederer Patrice, ingénieur, 1^{er} échelon ;

Moniteur agricole de 9^e classe du 3 juin 1955 : M. Debeunne Jean-Luc, moniteur de 9^e classe.

(Arrêtés des 22 décembre 1955 et 16 janvier 1956.)

Est reclassé, en application des dahirs des 27 décembre 1924 et 4 décembre 1954, *agent public de 1^{re} catégorie, 2^e échelon* du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 12 avril 1952, 3^e échelon du 12 octobre 1954 et reclassé, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon* du 12 octobre 1954, avec ancienneté du 4 décembre 1953 : M. Monnier Robert, agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon. (Arrêté ministériel du 28 février 1956, rapportant l'arrêté du 30 décembre 1955.)

Est recruté, sur titres, en qualité de *chef de pratique agricole stagiaire* du 22 octobre 1955 : M. Mernissi Abdelatif, ingénieur technique d'agriculture. (Arrêté ministériel du 27 février 1956.)

Est placée dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Davignon Louise, dactylographe, 3^e échelon. (Arrêté du 30 janvier 1956.)

Est promu, au service topographique chérifien, *ingénieur géomètre adjoint de 2^e classe* du 12 avril 1955, avec ancienneté du 1^{er} mars 1954 : M. Goutay Robert, ingénieur géomètre adjoint de 3^e classe. (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur topographe de 2^e classe, avec ancienneté du 29 août 1951, promu *ingénieur topographe de 1^{re} classe* du 29 août 1953 et *ingénieur topographe principal, 1^{er} échelon* du 29 août 1955 : M. Vidal Maurice, ingénieur topographe de 2^e classe ;

Ingénieur géomètre principal hors classe, avec ancienneté du 4 juin 1945 : M. Vivier Denis, ingénieur géomètre principal hors classe ;

Dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe, avec ancienneté du 4 décembre 1951 : M. Mahinc Paul, dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe.

(Arrêtés des 16 décembre 1955 et 18 janvier 1956.)

Sont promus, au service de la conservation foncière :

Contrôleurs principaux de 1^{re} classe :

Du 16 novembre 1954 : M. Pissavy-Yvernault Jacques ;

Du 1^{er} décembre 1954 : M. Geny Guy,

contrôleurs principaux de 1^{re} classe ;

Contrôleur adjoint de 2^e classe du 1^{er} décembre 1954 : M. Lhospital Jacques, contrôleur adjoint de 3^e classe ;

Interprète principal de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1954 : M. Benzaki Moïse, interprète principal de 2^e classe ;

Secrétaire de conservation de 3^e classe du 1^{er} décembre 1954 : M. Combes Henri, secrétaire de conservation de 4^e classe.

(Arrêtés du 27 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé, au service de la conservation foncière, *contrôleur adjoint de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1954 (rappel pour stage : 1 an) : M. Pasquali Jean, contrôleur adjoint stagiaire. (Arrêté du 13 février 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *secrétaire de conservation de 5^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 septembre 1950 : M. Bendahan Maurice, secrétaire de conservation de 5^e classe. (Arrêté du 18 octobre 1955.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2259, du 10 février 1956, page 148.

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *commis d'interprétariat de 3^e classe* du 1^{er} octobre 1955 et reclassé à la même date :

Au lieu de :

« *Commis d'interprétariat de 2^e classe*, avec ancienneté du 12 novembre 1954 : M. Ghannam Tahar, ... » ;

Lire :

« *Commis principal d'interprétariat de 2^e classe*, avec ancienneté du 12 novembre 1954 : M. Ghannam Tahar, ... »

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2261, du 24 février 1956, page 207.

Sont reclassés, au service de la conservation foncière, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Conservateur adjoint de 2^e classe

Au lieu de : « M. Prenot Félix, conservateur de 2^e classe » ;

Lire : « M. Prenot Félix, conservateur adjoint de 2^e classe ; »

Contrôleur principal de classe exceptionnelle, avec ancienneté du 26 octobre 1950,

Au lieu de : « nommé *conservateur adjoint de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 26 novembre 1950, et promu *conservateur adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 26 novembre 1952 : M. Cassaing Albert, » ;

Lire : « nommé *conservateur adjoint de 2^e classe* du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 26 novembre 1950, et promu *conservateur adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 26 novembre 1952 : M. Cassaing Albert, »

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2261, du 24 février 1956, page 208.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Au lieu de :

« *Inspecteur principal des services agricoles, 4^e échelon* du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 26 avril 1951 : M. Maulini Jacques, » ;

Lire :

« *Ingénieur principal des services agricoles, 4^e échelon* du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 26 avril 1951 : M. Maulini Jacques, »

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2261, du 24 février 1956, page 211.

Sont reclassés, au service topographique chérifien, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieurs géomètres principaux hors classe :

Au lieu de :

« Avec ancienneté du 6 novembre 1950 : M. Ortéga André,
 « ingénieurs géomètres principaux hors classe » ;

Lire :

« *Ingénieur géomètre de 3^e classe*, avec ancienneté du 6 novembre 1950, et *ingénieur géomètre de 2^e classe* du 6 avril 1953 : M. Ortéga André, ingénieur géomètre de 3^e classe. »

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Sont reclassés, en application du décret du 4 décembre 1954 :

Du 21 juillet 1952 :

Censeur agrégé, 9^e échelon, avec 4 ans 5 mois 14 jours d'ancienneté : M. Lanly André ;

Censeur licencié, 9^e échelon, avec 5 ans 5 mois 2 jours d'ancienneté : M. Gousset Gabriel ;

Professeur agrégé, 5^e échelon, avec 2 ans 11 mois 3 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon du 21 juillet 1952 et au 7^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Gautier Jean-Jacques ;

Professeurs licenciés, 5^e échelon :

Avec 2 ans 1 mois 14 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} mars 1953 : M. Sicre Guy ;

Avec 2 ans 4 mois 20 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} octobre 1952 : M. Reynès René ;

Avec 3 ans 21 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 30 avril 1952 : M. Cambus Pierre-Paul ;

Avec 2 ans 8 mois 23 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} septembre 1952 : M. Comef, Emilé ;

Professeur licencié, 6^e échelon, avec 2 ans 1 mois 26 jours d'ancienneté, et promu au 7^e échelon du 1^{er} décembre 1952 : M. Durand Roger ;

Professeurs licenciés, 7^e échelon :

Avec 2 ans 3 mois 18 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} avril 1953 : M. Lehmann Norbert ;

Avec 2 ans 11 mois 27 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 21 juillet 1952, avec 5 mois 27 jours d'ancienneté : M. Chénevas Robert ;

Avec 1 an 2 mois 10 jours d'ancienneté, et promue au 8^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M^{lle} Guillot Blanche ;

Avec 2 ans 2 mois 24 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} novembre 1952 : M. Marimbert Octave ;

Professeurs licenciés, 8^e échelon :

Avec 2 ans 3 mois 6 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Dufau Louis ;

Avec 1 an 5 mois 23 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Grojean Paul ;

Avec 2 ans 7 mois 19 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 juin 1952 : M. Ferre Daniel ;

Avec 8 mois 17 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Porta Jean ;

Avec 2 ans 6 mois 5 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon du 1^{er} octobre 1952 : M. Mestre Maurice ;

Inspecteur des beaux-arts de classe exceptionnelle (1^{er} échelon), avec 1 an 5 mois 14 jours d'ancienneté, et promu au 2^e échelon du 1^{er} mars 1953 : M. Meunier Jean ;

Répétiteurs surveillants (cadre unique, 2^e ordre) :

De 4^e classe, avec 2 ans 29 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} juillet 1953 : M. Bendahan Édouard ;

De 3^e classe, avec 4 ans 7 mois 26 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 21 juillet 1952, avec 11 mois 26 jours d'ancienneté : M. Bensimon Prosper ;

Adjoint des services économiques de classe exceptionnelle, avec 2 ans 3 jours d'ancienneté : M. Denmat Yves ;

Surveillants généraux :

8^e échelon, avec 6 ans 6 mois 4 jours d'ancienneté : M. Casalta Ange ;

3^e échelon, avec 3 ans 11 mois 22 jours d'ancienneté, promu au 4^e échelon du 21 juillet 1952 et au 5^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Amilhac René-Roger ;

Professeur technique, 5^e échelon, avec 3 ans 7 mois 17 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon du 4 décembre 1952 et au 7^e échelon du 1^{er} août 1955 : M. Jaugé Pierre ;

Professeurs techniques adjoints :

5^e échelon :

Avec 1 an 7 mois 5 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Bascoul Alexandre ;

Avec 4 ans 6 mois d'ancienneté, promu au 6^e échelon du 21 juillet 1952 et au 7^e échelon du 1^{er} février 1954 : M. Lafon Yves ;

4^e échelon, avec 5 mois 24 jours d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 1^{er} février 1955 : M. Giraud René ;

Professeur chargé de cours d'arabe, 7^e échelon, avec 3 ans 3 mois 23 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon du 21 juillet 1952 et au 9^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Sanna René ;

Chargés d'enseignement :

8^e échelon, avec 8 ans 2 mois 13 jours d'ancienneté : M. Vanpée Adrien ;

6^e échelon, avec 2 ans 6 mois 4 jours d'ancienneté, et promu au 7^e échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Rateau Jean-François ;

Météorologiste de 3^e classe, avec 1 an 9 mois 15 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Ousset Jean ;

Aides-météorologistes de 3^e classe :

Avec 1 an 10 mois d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} juin 1953 : M. Delpit Jean ;

Avec 2 ans 27 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} janvier 1953 : M. Michel Max ;

Maîtres de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) :

Avec 2 ans 8 mois 26 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Gallet Georges ;

Avec 3 ans 4 mois 29 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 21 juillet 1952, avec 29 jours d'ancienneté : M. Petitdant Albert ;

Maître de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 1^{re} catégorie), avec 1 an 10 mois 9 jours d'ancienneté, rangé dans la 4^e classe du cadre supérieur du 1^{er} janvier 1953 et dans la 3^e classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Rose Aimé ;

Professeurs d'éducation physique et sportive, 5^e échelon :

Avec 3 ans 4 mois 9 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 janvier 1952 : M. Benos Jean ;

Avec 3 ans 4 mois 28 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon du 21 juillet 1952 et au 7^e échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Fouilhe Yves ;

Maîtres d'éducation physique et sportive (cadre normal) :

4^e échelon, avec 3 ans 3 mois 3 jours d'ancienneté, et promu au 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 juin 1952 : M. Garrigos Émile ;

3^e échelon, avec 1 an 11 mois 27 jours d'ancienneté, et promu au 4^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Sandeaux Grégoire ;

Commis principal de 2^e classe, avec 3 ans 9 mois 11 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 21 juillet 1952 et à la hors classe du 1^{er} novembre 1954 : M. Coufourier Guy ;

Agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon, avec 2 ans 1 mois 25 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} décembre 1952 : M. De'sipée Marcel ;

Instituteurs de 4^e classe du cadre particulier :

Avec 1 an 5 mois 3 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} mars 1954 : M. Pasquier Daniel ;

Avec 3 ans 8 mois 12 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 27 juillet 1952, avec ancienneté du 9 novembre 1951 : M. Nigon Pierre ;

Avec 4 ans 4 mois 6 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 21 juillet 1952, avec 1 an 4 mois 6 jours d'ancienneté : M. Bringuier Noël ;

Avec 4 ans 2 mois 18 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe du 21 juillet 1952 et à la 2^e classe du 1^{er} septembre 1954 : M. Hakem Mohamed ;

Instituteur de 3^e classe du cadre particulier, avec 2 ans 4 mois 14 jours d'ancienneté : M. Sanchez Roger ;

Instituteurs de 5^e classe du cadre particulier :

Du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 4 mois 9 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} septembre 1954 : M. Bagate Henry ;

Du 1^{er} janvier 1955, avec 2 ans 10 mois d'ancienneté : M. Leclair Henri ;

Du 1^{er} janvier 1954, avec 1 an 9 mois 25 jours d'ancienneté : M. Molla Vincent ;

Du 1^{er} janvier 1953, avec 10 mois 7 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} mars 1955 : M. Lassalle Gérard ;

Instituteur de 4^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1955, avec 8 mois 15 jours d'ancienneté : M. Debise André ;

Professeur technique adjoint, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1952, avec 11 mois 15 jours d'ancienneté, promu au 5^e échelon du 1^{er} novembre 1954 et rangé dans le 5^e échelon des professeurs techniques du 1^{er} octobre 1955, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1954 : M. Jolly Pierre-Marie ;

Professeur agrégé, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec 3 ans 2 mois 20 jours d'ancienneté, promu au 5^e échelon à la même date et au 6^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Reimbold Jean ;

Maître de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie), avec 2 ans 9 mois 2 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} mars 1954 : M. Laurent Marcel.

(Arrêtés des 13, 20 octobre, 5, 7, 17, 21, 22, 26 et 29 novembre 1955.)

Est nommée *professeur licencié* du 1^{er} octobre 1954 : M^{me} Allain Suzanne. (Arrêté du 16 janvier 1956.)

Est rayé des cadres de la direction de l'instruction publique du 8 novembre 1955 : M. Staali Ahmed, commis stagiaire. (Arrêté du 28 décembre 1955.)

Est nommée *professeur licencié* du 1^{er} mars 1954 : M^{me} Beliard Andrée. (Arrêté du 11 janvier 1956.)

Est rangé *professeur licencié (ordre unique, 5^e échelon)* du 1^{er} janvier 1949, promu au 6^e échelon de son grade du 1^{er} juillet 1951, réintégré dans son emploi du 1^{er} novembre 1954, avec 1 an 11 mois 16 jours d'ancienneté : M. El Fassi Mohamed. (Arrêté du 2 novembre 1955.)

Est reclassé *maître de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie)* du 1^{er} octobre 1948, avec 2 ans 5 mois 4 jours d'ancienneté, promu à la 5^e classe de son grade du 1^{er} novembre 1949 et reclassé au même grade du 14 mai 1951, avec 3 ans 1 mois 25 jours d'ancienneté : M. Mougeolle Roger. (Arrêté du 22 novembre 1955.)

Sont nommés :

Du 1^{er} octobre 1955 :

Professeurs licenciés ou certifiés :

2^e échelon, avec 2 mois d'ancienneté : M^{lle} Grillot Micheline ;

3^e échelon, avec 1 an 5 mois d'ancienneté : M. Recoules André ;

Chargée d'enseignement, 1^{er} échelon : M^{me} Cazale Jeanne ;

Intendant, 1^{er} échelon, avec 8 mois d'ancienneté : M. Bru Roger ;

Maître et maîtresse de travaux manuels de 6^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) : M. Khourassari Mohamed et M^{lle} Salmeron Thérèse ;

Instituteur et institutrice stagiaires : M. Guilloud de Courbeville Pierre et M^{me} Mallaroni Jeanne ;

Instituteur de 6^e classe : M. Ben Hamou Elie-Léon ;

Instituteur et institutrice stagiaires du cadre particulier : M. Senhadji Mohamed et M^{me} Verdagner Lucile ;

Moniteurs suppléants de 5^e classe :

Avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Adnane Mohammed ;

Avec 2 ans 3 mois 24 jours d'ancienneté : M. Kadiri Mouloudi ;

Instituteur stagiaire du 15 octobre 1955 : M. Samir el Mostafa ;

Institutrice de 5^e classe du 28 octobre 1955, avec 9 mois d'ancienneté : M^{me} Pagano Evelyne ;

Moniteur de 5^e classe du 1^{er} novembre 1955, avec 2 ans 2 mois 20 jours d'ancienneté : M. Lahlou Aomar ;

Professeurs d'éducation physique et sportive, 1^{er} échelon :

Du 16 novembre 1955 : M. Merle Daniel.

Du 23 novembre 1955 : M. Branet René ;

Institutrice stagiaire du 20 décembre 1955 : M^{me} Mauffrais Micheline ;

Professeur licencié, 2^e échelon du 21 décembre 1955, avec 1 an 5 mois 20 jours d'ancienneté : M. Umbricht Pierre ;

Professeurs titulaires de 3^e classe du 1^{er} janvier 1956, avec 3 ans 2 mois d'ancienneté : MM. Page André et Flory Maurice ;

Professeur chargé de cours d'arabe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1956 : M. Idrissi Belkasmî Abed ;

Professeur licencié, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1956, avec 1 an 6 mois d'ancienneté : M. Bougère Jean-Pierre.

(Arrêtés des 21 novembre, 8, 11 décembre 1955, 11, 13, 16, 23 janvier, 4, 7, 10 et 17 février 1956.)

Sont reclassées :

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} décembre 1949, avec 1 an 3 mois 20 jours d'ancienneté, et promue à la 5^e classe du 1^{er} septembre 1951 : M^{me} Lubeigt Catherine ;

Institutrice de 6^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec 1 an 8 mois 15 jours d'ancienneté, et promue à la 5^e classe du 1^{er} février 1951 : M^{me} Joly Huguette.

(Arrêtés des 2 et 18 janvier 1956.)

Sont promus :

Professeur agrégé, 4^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Touren Alain ;

Professeur licencié, 9^e échelon : M^{me} Arthaud Marcelle.

(Arrêtés du 18 janvier 1956.)

Sont remis, sur leur demande, à la disposition de leur administration d'origine et rayés des cadres de la direction de l'instruction publique :

Du 13 octobre 1955 : M^{me} Lamouroux Edith, institutrice de 2^e classe ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Neumann Angéline, institutrice de 4^e classe ;

Du 3 janvier 1956 : M^{me} Leulier Jeanine, institutrice de 2^e classe. (Arrêtés des 11 décembre 1955 et 16 janvier 1956.)

Sont rayés des cadres de la direction de l'instruction publique :

Du 1^{er} octobre 1955 : M^{me} Gastaud Claude, institutrice de 6^e classe ;

Du 25 novembre 1955 : M. Longuère Pierre, instituteur de 6^e classe ;

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Grillet Georges, instituteur stagiaire, et Magnin Jean, commis de 2^e classe.

(Arrêtés des 27 décembre 1955, 16 et 17 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Du 21 juillet 1952 :

Professeur agrégé, 7^e échelon, avec 3 ans 27 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 21 juillet 1952, avec 6 mois 27 jours d'ancienneté : M. Chouillet Jacques ;

Professeurs licenciés, 7^e échelon :

Avec 2 ans 1 mois 6 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} mars 1953 : M. Vindt Jacques ;

Avec 2 ans 7 mois 10 jours d'ancienneté, et promu au 8^e échelon du 1^{er} novembre 1952 : M. Feuardent Pierre ;

Professeur licencié, 4^e échelon, avec 3 ans 8 mois 4 jours d'ancienneté, promu au 5^e échelon du 21 juillet 1952 et au 6^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Leduc Georges ;

Inspecteurs de l'enseignement primaire :

De 2^e classe, avec 3 ans 3 mois 27 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 24 mars 1952, nommé inspecteur régional de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1953, avec la même ancienneté, et inspecteur principal de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1955, avec la même ancienneté : M. Lesne Marcel ;

De 2^e classe, avec 3 ans 11 mois 19 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 21 juillet 1952 et nommé inspecteur régional de 1^{re} classe, du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 3 août 1951 : M. Vanpeene René ;

De 3^e classe, avec 2 ans 2 mois 4 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe du 1^{er} juin 1953 et nommé inspecteur régional de 2^e classe du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M. Foulonneau Gilbert ;

Chargé d'enseignement, 5^e échelon, avec 3 ans 1 mois 18 jours d'ancienneté, et promu au 6^e échelon du 1^{er} octobre 1952 : M. Benkémoun Maurice ;

Inspecteur adjoint des beaux-arts de 2^e classe, avec 3 ans 4 mois 14 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 21 juillet 1952 et à la hors classe du 1^{er} avril 1953 : M. Guyard Roger ;

Maîtres de travaux manuels (cadre normal, 1^{re} catégorie) :

De 3^e classe, avec 5 ans 5 mois 12 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe du 21 juillet 1952, rangé à la 2^e classe du cadre supérieur du 1^{er} janvier 1953 et promu à la 1^{re} classe du cadre supérieur du 1^{er} novembre 1953 : M. Emery Henri ;

A la 4^e classe, avec 2 ans 8 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe de son grade du 1^{er} décembre 1952 : M. Bertho Claude ;

Météorologiste de 4^e classe, avec 3 ans 7 mois 16 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 5 décembre 1952 : M. Ferraton Jacques ;

Surveillant général, 8^e échelon, avec 4 ans 19 jours d'ancienneté : M. Casanova André ;

Professeur d'éducation physique et sportive, 7^e échelon, avec 3 ans 10 mois 27 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon du 21 juillet 1952 et au 9^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Pignet Roger ;

Instituteur hors classe, avec 4 ans 2 mois 8 jours d'ancienneté : M. Meyère Georges ;

Instituteur de 1^{re} classe, avec 1 an 11 mois 6 jours d'ancienneté : M. Mauler Albert ;

Instituteur de 2^e classe, avec 2 ans 8 mois 17 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952 : M. Josselin Jean ;

Instituteur de 4^e classe, avec 1 an 11 mois 11 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} septembre 1953 : M. Mathy Robert ;

Instituteur de 5^e classe du cadre particulier, avec 3 ans 10 mois 4 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 17 septembre 1951 : M. Smahi Chaïb ;

Instituteur de 4^e classe du cadre particulier du 1^{er} janvier 1953, avec 3 ans 3 mois 9 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe à la même date, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M. Corvisier Robert ;

Maître de travaux manuels de 3^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} octobre 1953, avec 2 ans 1 mois 1 jour d'ancienneté : M. Moriceau Pierre ;

Instituteur de 5^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 3 mois 19 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Luiggi Jacques ;

Instituteur de 4^e classe du 1^{er} janvier 1954, avec 2 ans 5 mois d'ancienneté : M. Tassin Pierre-Émile ;

Dactylographe, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec 1 an 5 mois 24 jours d'ancienneté : M^{me} Lajami Gilberte ;

Agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec 2 ans 1 mois 28 jours d'ancienneté : M. Pérez Antoine.

(Arrêtés des 2, 7, 8, 17, 21, 22, 23, 30 novembre, 2 et 3 décembre 1955.)

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 26 mars 1954, 3^e échelon du 2 décembre 1954, avec ancienneté du 13 décembre 1951, et promu au 4^e échelon du 2 décembre 1954 : M. Staub Gustave. (Arrêté du 12 janvier 1956.)

*
*
*

MINISTÈRE DES P.T.T.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, chef de bureau hors classe (indice 500, avec ancienneté du 4 octobre 1951, et chef de bureau de classe exceptionnelle (2^e échelon) (indice 550) du 6 octobre 1954 : M. Philippe Francis, chef de bureau de classe exceptionnelle (2^e échelon). (Arrêté du 6 septembre 1955.)

Sont promus :

Receveurs de 6^e classe :

6^e échelon du 1^{er} novembre 1955 : M. El Hajouji Sidi-el Hadi, agent principal d'exploitation, 5^e échelon (percevra par anticipation le traitement correspondant à l'indice 215) ;

5^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Artéro Emmanuel, agent principal d'exploitation, 4^e échelon ;

Inspecteurs :

Hors classe du 16 novembre 1955 : M. Freu Armand, inspecteur, 4^e échelon ;

2^e échelon du 11 décembre 1955 : M. Tudal Alain, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Contrôleurs :

5^e échelon :

Du 6 décembre 1955 : M^{me} Salemi Odette ;

Du 16 décembre 1955 : M^{me} Alfonsi Marie,

contrôleurs, 4^e échelon ;

4^e échelon du 16 janvier 1955 : M. Arienta Jean, contrôleur, 3^e échelon ;

2^e échelon du 26 mars 1955 : M. Bidard Pierre, contrôleur, 1^{er} échelon ;

Agents principaux d'exploitation :

1^{er} échelon du 16 décembre 1955 : M^{me} Lacarde Louise, agent principal d'exploitation, 2^e échelon ;

4^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Lagrange Marthe, agent principal d'exploitation, 5^e échelon ;

5^e échelon :

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Cabaret Yves ;

Du 6 décembre 1955 : M^{me} Andréoletti Louise ;

Du 11 décembre 1955 : M^{me} Llompart Andrée ;

Du 16 décembre 1955 : M^{me} Alcouffe Françoise ;

Du 21 décembre 1955 : M. Savarit Roger,

agents d'exploitation, 6^e échelon ;

Agents d'exploitation :

6^e échelon :

Du 26 novembre 1955 : M. Borja Hubert ;

Du 6 décembre 1955 : M. Bendahou Jaafar ;

Du 21 décembre 1955 : M. Fivoïn Georges,

agents d'exploitation, 7^e échelon ;

7^e échelon :

Du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Molla Josette ;

Du 21 décembre 1955 : M. Sari Boumedine ;

Du 26 décembre 1955 : M^{me} Lallemand Elise,

agents d'exploitation, 8^e échelon ;

8^e échelon du 16 décembre 1955 : M. Ouadahi Meharek, agent d'exploitation, 9^e échelon ;

9^e échelon du 6 décembre 1955 : M. Habti el Idrissi Moulay Moktar, agent d'exploitation, 10^e échelon ;

Receveur-distributeur, 5^e échelon du 6 novembre 1955 : M. Ibn Amar Mohamed Mati, receveur-distributeur, 4^e échelon.

(Arrêtés des 30 septembre, 20, 31 octobre, 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 7 et 19 novembre 1955.)

Sont nommés :

Agents d'exploitation stagiaires :

Du 1^{er} avril 1955 : M^{me} Betry Denise (après examen) ;

Du 3 octobre 1955 : M^{me} Simon Gilberte et M^{lle} Bacchini Maryse (après concours) ;

Receveur-distributeur, 1^{er} échelon (après examen) du 1^{er} juillet 1955 : M. Reqassi Mohamed, facteur, 2^e échelon.

(Arrêtés des 3, 5, 12 et 22 novembre 1955.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteur adjoint, 2^e échelon du 22 août 1955 : M. Bergis Jacques, contrôleur des I.E.M., détaché dans le cadre d'inspecteur-élève ;

Agent d'exploitation, 9^e échelon du 4 octobre 1955 : M^{me} Georget Michelle, agent d'exploitation stagiaire.

(Arrêtés des 21 octobre et 2 novembre 1955.)

Sont titularisés et nommés :

Contrôleur, 1^{er} échelon du 11 octobre 1955 : M. Bidard Pierre, contrôleur stagiaire ;

Agent d'exploitation, 10^e échelon du 4 octobre 1955 : M. Laabi Abdelaziz, agent d'exploitation stagiaire.

(Arrêtés des 8 et 31 octobre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Chef de section principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 29 septembre 1951, chef de centre de 1^{re} classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 29 septembre 1951, et chef de centre hors classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1955 : M. Meslay Robert, chef de centre de 1^{re} classe ;

Chef de section des services administratifs, 3^e échelon, avec ancienneté du 14 août 1951, 4^e échelon du 16 août 1953 et chef de centre de 2^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} novembre 1954 : M. Vitry Henri, chef de centre de 2^e classe (1^{er} échelon) ;

Inspecteur, 4^e échelon (indice 360), avec ancienneté du 24 décembre 1949, indice 390 du 26 décembre 1952, et chef de centre de 3^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M. Gardères Louis, chef de centre de 3^e classe (2^e échelon) ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1950, 5^e échelon du 21 juillet 1952, inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 4 juin 1952, 2^e échelon du 6 juin 1954 et chef de centre de 4^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 9 janvier 1954 : M. Moreau Robert, chef de centre de 4^e classe (4^e échelon) ;

Inspecteur adjoint, 2^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1950, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 3 juillet 1952, 2^e échelon du 6 juillet 1954 et chef de centre de 4^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 28 janvier 1954 : M. Olivier Joseph, chef de centre de 4^e classe (4^e échelon) ;

Receveur hors classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 1^{er} juillet 1947, receveur de classe exceptionnelle (2^e échelon), avec ancienneté du 7 août 1952, et 1^{er} échelon du 11 août 1954 : M. Claverie Charles, receveur de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) ;

Receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 4 février 1950, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 février 1952, receveur de 5^e classe (5^e échelon), avec ancienneté du 17 juin

1952, et 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juin 1954 : M. Seilles René, receveur de 5^e classe (4^e échelon) ;

Receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 2 janvier 1951, 3^e échelon du 6 janvier 1953, avec ancienneté du 6 avril 1952, et 2^e échelon du 6 avril 1954 : M. Maury Roger, receveur de 6^e classe (2^e échelon) ;

Contrôleur (3^e échelon), avec ancienneté du 20 septembre 1950, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 septembre 1952, et receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953 : M. Pérez Gilbert, receveur de 6^e classe (4^e échelon) ;

Chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 25 décembre 1951, et 3^e échelon du 26 décembre 1953 : M. Thémines Roger, chef de section, 3^e échelon ;

Inspecteur principal, 3^e échelon, avec ancienneté du 18 décembre 1948, et 2^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 21 décembre 1951 : M. Bourjala Lucien, inspecteur principal, 2^e échelon ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 26 novembre 1950, et inspecteur hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Delprat Gabriel, inspecteur hors classe ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1945, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 27 février 1952, et 3^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Bénazech Louis, inspecteur, 3^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1947, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 17 mars 1952, et 3^e échelon du 21 mars 1954 : M. Guilhem Joseph, inspecteur, 3^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 21 septembre 1944, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 26 juillet 1952, et 3^e échelon du 26 juillet 1954 : M. Malet Raymond, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 août 1951, et 3^e échelon du 6 août 1953 : M. Bauby Gustave, inspecteur, 3^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 21 mai 1951, inspecteur 1^{er} échelon, avec ancienneté du 28 février 1950, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 3^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Corse François, inspecteur, 3^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 mars 1946, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 26 mai 1953, et 3^e échelon du 26 mai 1955 : M. Lanes Pierre, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 10 avril 1951, et 2^e échelon du 11 avril 1953 : M. Flores Georges, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1944, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 18 mars 1953 : M. Calavresse Dominique, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 11 octobre 1947, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 17 juin 1953 : M. Ferrucci Elie, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 juin 1944, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 6 novembre 1954 : M. Nury Fernand, inspecteur, 2^e échelon ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 30 novembre 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1953 : M. Gafa Gabriel, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 28 décembre 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Morel Gilbert, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 12 juillet 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 juillet 1951, 5^e échelon du 16 juillet 1953 et inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1953 : M. Demier Gustave, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 23 novembre 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 26 novembre

1951, 5^e échelon du 26 novembre 1953 et inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 26 novembre 1953 : M. Adroguer Roger, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 15 février 1950, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 février 1952, 5^e échelon du 16 février 1954 et inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 16 février 1954 : M. Galtier Pierre, inspecteur, 1^{er} échelon ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1950, et 5^e échelon du 21 juillet 1952 : M. Lecompte Yves, inspecteur adjoint, 5^e échelon ;

Contrôleur principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 juin 1949, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 9 septembre 1951, et 4^e échelon du 6 décembre 1953 : M. Omella Louis, contrôleur principal, 3^e échelon ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1949, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 juillet 1951, 6^e échelon du 16 juillet 1953 et 7^e échelon du 16 juillet 1955 : M. Gouvernet Emile, contrôleur, 6^e échelon ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 3 juillet 1950, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 juillet 1952, et 6^e échelon du 6 juillet 1954 : M. Villacrèces Fath-Roland, contrôleur, 6^e échelon ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 26 mai 1951, 5^e échelon du 26 juin 1953 et 6^e échelon du 26 mai 1955 : M. Bourgeois Robert, contrôleur, 5^e échelon ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 12 novembre 1950, 4^e échelon du 16 novembre 1952 et 5^e échelon du 16 novembre 1954 : M. Digneton Robert, contrôleur, 3^e échelon ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954, agent d'exploitation, 4^e échelon, avec ancienneté du 24 septembre 1952, et 3^e échelon du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 26 septembre 1954 : M. Abbou Djaffar, agent d'exploitation, 3^e échelon ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954, agent principal d'exploitation, 5^e échelon, avec ancienneté du 23 juin 1953, et 4^e échelon du 26 juin 1955 : M. Benhamza Slimane, agent principal d'exploitation, 5^e échelon ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954, agent d'exploitation principal, 5^e échelon, avec ancienneté du 13 avril 1952, et 4^e échelon du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 16 avril 1954 : M. Hakem Mohamed, agent principal d'exploitation, 5^e échelon ;

Agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 juin 1950, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 juin 1952, 6^e échelon, avec ancienneté du 6 juin 1952, et agent principal d'exploitation, 5^e échelon du 13 juin 1954, avec ancienneté du 6 juin 1954 : M. Belloir Marcel, agent d'exploitation, 6^e échelon ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 9 juin 1949, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 juin 1951, et agent principal d'exploitation, 5^e échelon du 13 juin 1954, avec ancienneté du 11 juin 1953 : M. Benhamou Moïse, agent d'exploitation principal ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 18 février 1952, agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 novembre 1951, 1^{er} échelon du 6 novembre 1953, 6^e échelon, avec ancienneté du 6 novembre 1953, et 5^e échelon du 6 novembre 1955 : M. Briet Jean, agent d'exploitation, 6^e échelon ;

Agent d'exploitation stagiaire, avec ancienneté du 22 mars 1954, agent d'exploitation, 7^e échelon, avec ancienneté du 18 mai 1953, et 6^e échelon du 21 mai 1955 : M. Le Bris Marcel, agent d'exploitation, 7^e échelon ;

Agent d'exploitation, 8^e échelon, avec ancienneté du 4 décembre 1951, et 7^e échelon du 6 mars 1954 : M. Larcade Raymond, agent d'exploitation, 7^e échelon ;

Commis, 6^e échelon, avec ancienneté du 29 février 1950, 7^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 8^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M^{me} Ducou Michèle, commis, 8^e échelon.

(Arrêtés des 1^{er}, 3, 6, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 30 août, 1^{er}, 3, 6, 8, 12, 14, 21, 29 septembre, 3, 4, 6, 10 octobre, 2 et 7 novembre 1955.)

Est nommé, après concours, contrôleur des I.E.M. stagiaire du 15 juillet 1955 : M. Delisle Roland, agent des installations, 8^e échelon. (Arrêté du 5 octobre 1955.)

Sont nommés, après concours, agents des installations stagiaires (10^e échelon) du 29 octobre 1955 : MM. Da Silva Custodio, Joly Michel, Lalaoui Seddik et Maman Haïm, ouvriers temporaires. (Arrêtés du 23 novembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Contrôleur du service des lignes, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951 et chef de section du service des lignes, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 23 juin 1952, et 2^e échelon du 26 juin 1954 : M. Berroir Joseph, chef de section du service des lignes, 2^e échelon ;

Ouvrier d'Etat de 4^e catégorie, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, et maître ouvrier d'Etat, 2^e échelon, avec ancienneté du 13 avril 1954 : M. Wagner Armand, maître ouvrier d'Etat de 2^e catégorie ;

Ouvrier d'Etat de 4^e catégorie, 5^e échelon, avec ancienneté du 9 juillet 1950, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 juillet 1952, maître ouvrier d'Etat, 5^e échelon, avec ancienneté du 29 mai 1953, et 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1954 : M. Pochet Henri, maître ouvrier d'Etat, 4^e échelon ;

Soudeur, 5^e échelon, avec ancienneté du 8 novembre 1949, et 4^e échelon du 11 février 1953 : M. Laschkar Albert, soudeur, 4^e échelon ;

Agent des lignes conducteur d'automobile, 2^e échelon, avec ancienneté du 10 octobre 1947, et 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 octobre 1951 : M. Morelli Edilbert, agent des lignes conducteur d'automobile, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 1^{er}, 6, 14, 15 septembre et 15 octobre 1955.)

Sont nommés, après concours, agents des installations stagiaires du 18 août 1955 : MM. Dufour Claude, ouvrier d'Etat de 3^e catégorie, 5^e échelon, et Navarro Georges, ouvrier de 3^e catégorie, 6^e échelon. (Arrêtés des 3 et 8 octobre 1955.)

Sont promus :

Facteurs :

6^e échelon du 6 décembre 1955 : M. Boughalem Allal, facteur, 5^e échelon ;

2^e échelon du 26 août 1955 : M. Abbès ben Mohamed, facteur, 1^{er} échelon ;

Manutentionnaire, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. El Baraka Mohamed, manutentionnaire, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Merakchi Lahcèn, sous-agent public, 4^e échelon.

(Arrêtés des 5 juillet et 4 novembre 1955.)

Est nommé, après concours, mécanicien-dépanneur, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1955 : M. Marouf Mohamed, facteur. (Arrêté du 9 novembre 1955.)

Sont titularisés et reclassés facteurs, 1^{er} échelon :

Du 24 mars 1955 : M. Hayane Abdelkader ;

Du 23 septembre 1955 : M. Laghzaoui Abdelkader ;

Du 20 septembre 1955 et promu au 2^e échelon du 26 novembre 1955 : M. Houhou Khoudir,

facteurs stagiaires.

(Arrêté des 26 octobre, 4 novembre et 1^{er} décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Facteur-chef, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1949, et 5^e échelon du 21 juillet 1952 : M. Martinez Antonio, facteur-chef, 5^e échelon ;

Facteur, 6° échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1948, et 7° échelon du 21 juillet 1952 : M. Dongradi Jules ;

Facteur, 2° échelon, avec ancienneté du 20 décembre 1949, 6° échelon, avec ancienneté du 28 août 1950, et 7° échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Benito Félix,

facteurs, 7° échelon ;

Facteur, 4° échelon, avec ancienneté du 9 avril 1947, 3° échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 juillet 1951, 5° échelon, avec ancienneté du 29 octobre 1951, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Domnesques Roland ;

Facteur, 4° échelon, avec ancienneté du 28 janvier 1948, 3° échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, 5° échelon, avec ancienneté du 29 mars 1952, et 6° échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Delaporte Augustin,

facteurs, 5° échelon ;

Facteur, 5° échelon, avec ancienneté du 22 avril 1949, 4° échelon, avec ancienneté du 3 juin 1952, et 5° échelon du 6 juin 1955 : M. Lardin Gilbert ;

Facteur, 5° échelon, avec ancienneté du 12 novembre 1949, 3° échelon, avec ancienneté du 12 novembre 1949, et 4° échelon du 16 février 1953 : M. Callejon Manuel ;

Facteur, 5° échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1949, et 4° échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952 : M. Aguilar Marcel ;

Facteur, 5° échelon, avec ancienneté du 4 décembre 1950, 3° échelon, avec ancienneté du 4 décembre 1950, et 4° échelon du 6 décembre 1953 : M. Lascar Gabrieli ;

Facteur, 5° échelon, avec ancienneté du 30 juin 1951, 3° échelon, avec ancienneté du 30 juin 1951, et 4° échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Lafia Mohammed,

facteurs, 4° échelon ;

Facteur stagiaire, avec ancienneté du 21 septembre 1953, facteur, 3° échelon, avec ancienneté du 20 décembre 1951, et 4° échelon du 21 décembre 1954 : M. Vangioni François ;

Facteur, 6° échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, 5° échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 2° échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1949, 3° échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1952, et 4° échelon du 16 juillet 1955 : M. Castelli Martin ;

Facteur stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, facteur, 3° échelon, avec ancienneté du 18 août 1952, et 4° échelon du 21 novembre 1955 : M. Pons Marcel ;

Facteur stagiaire, avec ancienneté du 21 septembre 1953, facteur, 2° échelon, avec ancienneté du 21 août 1952, et 3° échelon du 21 août 1955 : M. Soler Alexandre,

facteurs 3° échelon ;

Facteur, 4° échelon, avec ancienneté du 26 mars 1947, 3° échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 26 mars 1951, 5° échelon, avec ancienneté du 10 août 1951, manutentionnaire, 5° échelon, avec ancienneté du 10 août 1951, et 6° échelon du 11 août 1954 : M. Attias Elie, manutentionnaire, 6° échelon ;

Manutentionnaire, 4° échelon, avec ancienneté du 9 janvier 1951, 4° échelon, avec ancienneté du 12 juin 1951, et 5° échelon du 16 juin 1954 : M. Baldovini Jean, manutentionnaire, 5° échelon.

(Arrêtés des 31 août, 22, 23, 24, 29 septembre, 3, 6, 10 octobre et 7 novembre 1955.)

Est nommé, après examen, *ouvrier d'Etat de 3^e catégorie*, 7° échelon du 1^{er} août 1955 : M. Quiros Carlos, agent temporaire. (Arrêté du 18 août 1955.)

Est rayé des cadres, sur sa demande, du 20 octobre 1955 : M. Basoul Jacques, contrôleur des I.E.M., 2° échelon. (Arrêté du 15 novembre 1955.)

Est remis à la disposition de son administration d'origine et rayé des cadres du 30 novembre 1955 : M. Coleno Georges, inspecteur, 4° échelon. (Arrêté du 15 novembre 1955.)

TRÉSORERIE GÉNÉRALE.

Est titularisée et nommée, après concours, *dactylographe*, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 25 octobre 1954 : M^{me} Trojman Léonie. (Arrêté du trésorier général du 28 janvier 1956.)

Honorariat.

Est nommé *directeur adjoint honoraire des administrations centrales* : M. Roblot André, directeur adjoint, en retraite. (Arrêté résidentiel du 27 février 1956.)

Admission à la retraite.

M. Roblot André, directeur adjoint (indice 675) du cadre des administrations centrales, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du 1^{er} avril 1956. (Arrêté résidentiel du 27 février 1956.)

M. Tisserant André, chef dessinateur-calculateur de 1^{re} classe, au service topographique chérifien, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} avril 1956. (Arrêté du 7 février 1956.)

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite et rayés des cadres de l'Office des P.T.T. :

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Gauthier Gustave, agent des lignes conducteur, 1^{er} échelon ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{mes} Coujon Marie, surveillante, en possession de la classe exceptionnelle de contrôleur principal, 2° échelon, Semmar Renée, contrôleur principal, 2° échelon, et M. Gabrielli François, facteur de classe exceptionnelle.

(Arrêtés des 18, 29 août, 22 octobre et 3 novembre 1955.)

MM. Lebreux Roland, sous-brigadier, 2° échelon, et Kabous Mohamed, sous-brigadier, 3° échelon, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite et rayés des cadres de la direction des services de sécurité publique du 1^{er} janvier 1956. (Arrêtés directoriaux des 19 et 23 décembre 1955.)

Résultats de concours et d'examens.

Examen probatoire du 23 février 1956 pour l'admission de certains agents dans le cadre des employés et agents publics de l'administration des douanes et impôts indirects (application de l'article 7 du dahir du 5 avril 1945).

Candidate admise :

Cadre des agents publics de 4^e catégorie : M^{me} Sauvanet Pauline, dame visiteuse des douanes.

Concours du 25 janvier 1956 pour l'emploi de sténodactylographe du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Candidates admises (ordre de mérite) : M^{mes} ou M^{lles} Guermouche Paulette, Mokris Simone, Benoit Yvette, Bousquet Éléna, Semper Claudine, Queroub Jeanine, Hernandez Josette, Bonnier France, Guichard Odette, Forget Odette, Luccioni Marianne et Attias Irène.

*Concours du 25 janvier 1956 pour l'emploi de dactylographe
du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.*

Candidates admises (ordre de mérite) : M^{mes} ou M^{lles} Sempéré Marie-Jeanne, Gonin Jeanne, Hernandez Andrée, Bideaut Madeleine, Budan Denise, Seidel Adrienne, Le Razavet Louise, Albin Marcelle, Barthes Joséphine, Delattre Joséphine, Faivre Bernadette, Florès Fernande, Provent Suzanne, Raibaldi Lydie, Sinthe Jeanne, Escandell Marie-Louise, Zanone Juliette, Acquaviva Marie, Jouan Madeleine, Ratia Armengol Hélène, Savery Maud, Benitah Henriette, Canarelli Pierrette, Michel Eliane, Lafont Eliane, Adam Camille, Finidori Angèle, Mokhefi Marcelle, Lachanaud Jeannine et Orlandetti Françoise.

*Concours du 25 janvier 1956 pour l'emploi de dame employée
du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.*

Candidates admises (ordre de mérite) : M^{mes} ou M^{lles} Antomarchi Jeanne, Labry Françoise, Neuville Georgette, Zamith Jeanine, Martin Françoise, Villaine Marie-Jeanne, Ferrari Marie-Bastienne, Roux Reine, Sirven Geneviève, Dupanloup Marie-Thérèse, Pons Nicole, Ricetti Simone, Rousset Marie-Josèphe, Albalat Yvonne, Madani Batoul, Martinez Mathilde, Grobben Marcelle, Loustau Gabrielle, Mautner Solange, Bigot Raymonde, Belluzzi Marie-Lucie, Beaudenuit Liliane, Fédérici Françoise, Gallais Félicia, Palat Juliette, Salphati Emma, Mattei Arlette, Varre Marie-Jeanne, Payan Henriette, Weyland Anne-Marie, Dumont Geneviève, Rolland Irène, Henry Huguette, Fumaroli Jacqueline et Rouanet Rose.

*Rectificatif au Bulletin officiel n° 2247, du 18 novembre 1955,
page 1752.*

Concours du 18 octobre 1955 pour l'emploi de dactylographe
de la direction des services de sécurité publique.

Candidates admises (ordre de mérite) : M^{mes}
Au lieu de : « Guyot Marie-Rose, ... » ;
Lire : « Guyot Marie-Rose (1), ... »

« (1) Bénéficiaire du dahir du 23 janvier 1951. »

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique du ministère de la santé (cadre marocain).

Un concours pour soixante-dix emplois d'adjoint technique (cadre marocain) du ministère de la santé est ouvert dans les conditions fixées par l'arrêté du 23 octobre 1944 (B.O. n° 1675, du 1^{er} décembre 1944.)

Les épreuves auront lieu en principe à Rabat, le mardi 22 mai 1956.

Le nombre des emplois mis au concours pourra être augmenté, le cas échéant.

Dans le cas où les résultats du concours feraient apparaître que le nombre de candidats ayant atteint le quantum de points exigé pour l'admission est supérieur au nombre d'emplois mis en com-

pétition, il pourra être établi une liste complémentaire, par ordre de mérite, sur le vu de laquelle interviendront les nominations appelées à se produire avant le 31 décembre 1956.

Les candidats devront au jour du concours être âgés d'au moins vingt et un ans et ne pas avoir dépassé l'âge de trente-cinq ans. La limite d'âge de trente-cinq ans peut être prolongée d'une durée égale à celle des services civils valables ou validables pour la retraite et des services militaires pris en compte dans la constitution du droit à pension, sans toutefois qu'elle puisse être reportée au-delà de quarante-cinq ans. Toutefois ces limites d'âge ne sont pas opposables aux fonctionnaires titulaires des administrations du Gouvernement chérifien.

Les demandes de participation au concours seront libellées selon le modèle fourni par le ministère de la santé. Elles devront parvenir par la voie hiérarchique au bureau du personnel de ce ministère avant le 22 avril 1956, date de clôture de la liste d'inscription.

Les candidats n'appartenant pas au ministère de la santé devront joindre à leur demande de participation au concours les pièces suivantes :

- 1° Extrait d'acte de naissance ;
- 2° Extrait de la fiche anthropométrique ;
- 3° Certificat médical, dûment légalisé, constatant l'aptitude physique à l'emploi sollicité ;
- 4° État signalétique et des services militaires, le cas échéant.

L'appel des candidats admis à se présenter aux épreuves dudit concours aura lieu à une date qui sera précisée sur les convocations individuelles.

Additif à la liste des médecins qualifiés spécialistes en électroradiothérapie.

(B.O. des 1^{er} et 16 décembre 1950, 15 janvier,
26 mars et 9 juillet 1954.)

Meknès : M. le docteur Boutin Jacques.

Port-Lyautey : M. le docteur Villat Marcel.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Service des impôts ruraux.

Tertib et prestations de 1956.

AVIS.

Les contribuables européens ou assimilés sont avisés de ce que conformément aux dispositions de l'arrêté en date du 14 novembre 1930, les déclarations à souscrire en vue de l'établissement des rôles du tertib et de la taxe des prestations de 1956, doivent être déposées, contre récépissé, le 30 avril 1956, au plus tard, dans les bureaux des services municipaux, des perceptions ou du service des impôts ruraux où des formules imprimées sont tenues à leur disposition.

Les cultures entreprises après le 30 avril doivent être déclarées dans les quinze jours qui suivent l'ensemencement.

Les contribuables qui ne souscrivent pas leurs déclarations dans les délais légaux sont passibles des pénalités instituées par l'article 1^{er} du dahir du 10 mars 1915 (double ou triple taxe).

MINISTÈRE DES FINANCES.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 20 MARS 1956. — *Impôt sur les bénéficiaires professionnels* : Casablanca-Centre, rôles spéciaux 117 et 118 de 1956 ; Casablanca-Nord, rôles spéciaux 7 et 8 de 1956 (8) ; Ain-es-Sebaâ, rôle spécial 8 de 1956 ; Meknès-Ville nouvelle, rôle spécial 7 de 1956 (1) ; Rabat-Nord, rôle spécial 6 de 1956 ; Rabat-Sud, rôle spécial 4 de 1956.

LE 26 MARS 1956. — *Patentes* : cercle d'Inezgane, Agadir, centre d'Ouaouizarhte, centre des Ait-Attab, centre de Bzou, centre d'El-Ksiba, centre de Tarhizrt, centre de Zaouïa-ech-Cheïkh, Mazagan, centre de Moulay-Idriss, circonscription de Dar-Ould-Zidouh, centre de Dar-Ould-Zidouh, centre de Sebt-Gzoula, cercle de Taroudannt, cercle de Tiznit, centre de Goulimime, émissions spéciales de 1956 (transporteurs) ; Mazagan, émission spéciale de 1956 (consignataires).

Complément à la taxe de compensation familiale : Agadir, rôle 1 de 1956 ; cercle d'Inezgane, rôle 1 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôle 1 de 1956 (15, 16, 19) ; Casablanca-Mâarif, rôle 1 de 1956 (23, 24) ; Casablanca-Nord, rôle 1 de 1956 (1, 4, 5, 7) ; Casablanca-Ouest, rôle 1 de 1956 (21) ; Casablanca—Roches-Noires, rôle 1 de 1956 (6) ; Casablanca-Sud, rôle 1 de 1956 (22) ; cercle des Zemmour, rôle 1 de 1956 ; Marrakech-Médina, rôle 1 de 1956 (1 bis et 3) ; Meknès-Médina, rôle 1 de 1956 ; Rabat-Nord, rôle 1 de 1956 (2, 4) ; circonscription de Rabat-Banlieue, rôle 1 de 1956 ; circonscription de Marchand, rôle 1 de 1956 ; Rabat-Sud, rôle 1 de 1956 ; circonscription de Salé-Banlieue, rôle 1 de 1956 ; Salé, rôle 1 de 1956 ; centre de Taza, rôle 1 de 1956.

Prélèvement sur les traitements et salaires : Casablanca-Centre, rôles 1 de 1953, 1954, 1955 ; Casablanca-Nord, rôles 1 de 1953 et 1954 (5), 3 de 1953, 2 de 1954, 1 de 1955 (1).

LE 26 MARS 1956. — *Tertib et prestations des Marocains (émissions supplémentaires de 1955)* : circonscription de Biougra, caïdat des Chtouka-Ouest ; circonscription de Taroudannt, caïdats des Issandalèn et des Mentaga ; circonscription des Oulad-Teïma, caïdat des Haouara-Est et Ouest ; circonscription d'Irherna, caïdat des Ida Ounadif.

Le sous-directeur,
chef du service des perceptions,
PEY.